

ANNALES
DU
GROUPE NUMISMATIQUE
DE
PROVENCE



XIII
AIX-EN-PROVENCE
1998

ANNALES
DU
GROUPE NUMISMATIQUE
DE
PROVENCE

LE MOT DU PRÉSIDENT FÉDÉRAL ET RESPONSABLE DES ANNALES

En rédigeant le 11 octobre 1999 « Le mot du responsable » pour le tome XII de nos *Annales* 1997, j'émettais le souhait de recevoir au début de l'an 2000 la matière qui me permettrait de boucler au plus vite (!) le tome XIII de 1998. Il me manquait encore la moitié du numéro. J'ai reçu une troisième contribution au printemps 2000 et me suis alors démené pour trouver le dernier article manquant, mais en vain... jusqu'à l'assemblée générale de Flayosc le 11 février 2001.

Comme il l'avait annoncé aux présidents des diverses associations du G.P.N. et comme il s'en est longuement expliqué dans l'éditorial du dernier numéro de notre bulletin de liaison (*Provence numismatique* 97, p. 3), Michel Gourillon a décidé de passer la main après cinq mandats de trois ans, donc 15 années de bons et loyaux services. C'est donc d'abord à lui que je pense en écrivant cet éditorial. Quand il a accepté la présidence du Groupe en 1986, l'état de nos finances et surtout l'absence de publicités ne permettaient plus de prolonger la luxueuse publication *Provence numismatique* telle que l'avait créée puis développée le regretté Georges Cousinié. Nous étions dans une dangereuse impasse, car ce sont nos publications qui assurent la cohésion de notre Groupe, fédération d'associations indépendantes ayant chacune sa personnalité juridique. Je proposais alors d'assumer la publication annuelle d'un petit volume (48 pages) regroupant des articles de longueur variable: ce type de revue permet plus facilement la publication d'articles d'une certaine ampleur, qui se donnent l'espace nécessaire pour traiter un sujet parfois assez vaste. Et je souhaitais dans le même temps que le nouveau président et son bureau diffusassent plusieurs fois par an une feuille d'information donnant la date des réunions mensuelles de chaque association et le calendrier des bourses, expositions ou autres manifestations du G.N.P. ou des associations qui le composent.

En fait, Michel Gourillon est allé bien au delà de l'engagement qu'il avait pris, puisque ce n'est pas une simple feuille d'information qu'il a diffusée, mais un véritable bulletin de liaison: sous une forme matérielle plus modeste, mais aussi beaucoup moins onéreuse, il a en quelque sorte ressuscité *Provence numismatique* avec de petits articles ponctuels d'actualité ou de vulgarisation numismatique. Nous devons lui en être particulièrement reconnaissants: Michel, un grand merci !

Mais les numismates savent bien que toute médaille a son revers. Ce dévouement au G.N.P., Michel Gourillon l'a payé par une grande fatigue: 900.000 feuilles à classer, 2.700.000 agrafes, sans compter les coups de marteau et les tâches d'expédition... Nous n'avons pu que prendre acte avec gratitude d'une décision que nous aurions voulu pouvoir rapporter et nous souhaitons à Michel Gourillon un *otium (cim dignitate)* numismatique bien mérité, non sans

espérer qu'après quelques années de repos il soit à nouveau tenté de se dévouer avec nous à la cause numismatique.

Devant cette situation, l'Assemblée Générale des associations constitutives du G.N.P. a dressé un état des lieux et tenté de trouver un nouveau président. Pour ma part, j'ai alors déclaré qu'en dépit de responsabilités professionnelles (régionales, nationales et internationales) de plus en plus lourdes j'acceptais de continuer la publication des *Annales*, à condition de recevoir une matière suffisante !), mais qu'il était hors de question de cumuler la charge des *Annales* (plus de 50 heures de travail effectif) et celle d'un bulletin comme celui qu'a confectionné M. Gourillon pendant 15 ans, et que, s'il se trouvait parmi les autres présidents un candidat à la responsabilité de cette publication, nous devions l'élire à la présidence fédérale, les autres tâches associées à cette fonction étant beaucoup plus légères.

Après un large tour de table, personne n'a pu garantir la disponibilité nécessaire à un tel engagement et le G.N.P. a failli sombrer faute de président. Finalement, j'ai accepté de reprendre, au moins pour trois ans, la présidence que j'avais déjà exercée en succédant à notre président fondateur Bernardi (le principe d'une présidence tournante entre les diverses associations du Groupe, appliqué pendant quelque temps, a du bon: il faudrait songer à le remettre en vigueur !). Mais j'ai à nouveau indiqué qu'il m'était impossible de cumuler, avec la présidence et les *Annales*, la confection d'un bulletin. C'est pourquoi, dans l'immédiat, nous reviendrons à la situation évoquée plus haut: j'assumerai la publication des *Annales* et, avec l'aide du secrétaire-général M. Sert, nous diffuserons plusieurs fois par an une lettre d'information. La première donnera le C. R. de l'Assemblée Générale de Flayosc avec le calendrier de nos réunions et de nos bourses.

En tant que responsable des *Annales*, je remercie vivement Paul Delorme qui achève avec ce numéro sa vaste fresque du monde byzantin. Mais voilà un sujet qui s'épuise... et qu'il faudra remplacer par un autre. Pourquoi pas les monnaies gauloises ? Merci aussi au docteur Roux, avec qui nous poursuivons l'exploration de la Palestine numismatique. Il est à mes yeux de bon augure que ce numéro bénéficie de la collaboration du président de Nice qui nous a permis d'atteindre les temps modernes (mais nous toucherons encore au XXe s., comme dans le numéro XII,... et bien sûr au XXIe siècle !). Pour ma part, j'ai complété par une étude très neuve au plan numismatique mon précédent article sur le roi René (t. XI, 1996 [1997]; ajouter un nouvel inédit publié dans les *AGNCP* 1999 [2000], p. 23-25): au total, c'est à une vision assez renouvelée du monnayage des deux derniers comtes de Provence que je vous convie.

Je lance un nouvel appel aux bonnes volontés: d'abord pour nourrir les futures *Annales* et peut-être reprendre une parution (fût-elle modeste) de *Provence numismatique*. Que toutes les bonnes volontés se manifestent et se fédèrent: prenez contact avec moi !

Aix-en-Provence, le 19 avril 2001
Jean-Louis CHARLET

LA DÉCAPOLE HELLÉNISTIQUE ET SES MONNAIES

Les premiers écrits mentionnant la Décapole sont les Évangiles de Marc, de Matthieu et de Luc. En Marc (7,31): « Jésus quitta la région de Tyr; passant par Sidon, il prit la direction du lac de Galilée et alla en plein territoire de la Décapole ». Dans Matthieu (4,25): « De grandes foules le suivirent, venues de la Galilée, de la Décapole, de Jérusalem, de la Judée et de la Transjordanie ».

La Décapole n'était pas un pays, encore moins une nation, mais un groupe de cités ayant entre elles des relations privilégiées, culturelles et commerciales, et une destinée commune depuis la conquête de l'Asie par Alexandre le Grand. Il n'y avait pas de frontière entre leurs territoires. Selon les époques, certaines se situent, au plan politique et administratif, sous la coupe de l'Égypte ou de la Syrie Séleucide ou d'Israël, sous le règne d'Alexandre Jannée. Plus tard, elles se trouveront réparties en Pérée, en Samarie ou en Batanée; enfin, à partir du règne de Trajan, soit dans la province romaine de Syrie, soit dans celle d'Arabie.

Certaines de ces villes étaient connues avant même la conquête d'Alexandre, comme Rabbat-Ammon qui deviendra plus tard Philadelphia sous le règne de Ptolémée Philadelphie. D'autres semblent n'être sorties de terre qu'avec l'installation au III^{ème} siècle avant J. C. de vétérans grecs des armées d'Alexandre. Les traits d'union entre ces cités étaient suffisamment perçus pour qu'on les réunisse sous ce terme de Décapole, qui définit leur nombre au moment de leur plus grand développement.

Villes de l'intérieur, ces cités n'avaient pas de vocation maritime. Certes, Gadara était dotée d'un port, mais sur le lac de Génésareth, la "mer" de Galilée, qui prendra le nom de "lac de Tibériade". Par contre, toutes étaient bien situées, le long des voies caravanières, comme celle de Damas vers la mer Rouge, ou de Bosra et de la Perse vers Césarée maritime ou les autres ports de Méditerranée. Le passage de cours d'eau en assurait la production agricole et l'indépendance économique.

Toutes ces villes étaient assez importantes pour que chacune ait pu battre monnaie pendant un à plusieurs siècles. Les légendes étaient toujours rédigées en grec, sans caractères araméens ni latins. Le grec demeurait donc la langue officielle, aussi bien à l'époque romaine qu'à l'époque "impériale grecque". Malgré le brassage des populations, le noyau d'origine grecque, majoritaire ou non, en constituait la trame.

Les liens culturels et commerciaux demeuraient la base de cette confédération de cités depuis la fin du III^{ème} siècle avant J. C., pour certaines, jusqu'au milieu du III^{ème} siècle de notre ère. La seule interruption, d'une vingtaine d'années, se situe autour de l'an 90 avant J. C., lors de la guerre d'expansion menée par Alexandre Jannée aux dépens de la Coelé-Syrie. Cette période troublée explique la méfiance de ces populations vis à vis de leurs voisins juifs, que l'on retrouve dans l'Évangile de Matthieu après la guérison des démoniaques de Gadara: « Là-dessus, toute la ville se porta au devant de Jésus et, dès qu'ils le virent, ils le prièrent de quitter leur territoire ».

La paix dans la région sera définitivement imposée par Pompée en 64 avant J. C.: il rendra aux cités de la Décapole leur indépendance vis à vis d'Israël et en même temps créera des liens indissolubles avec Rome, garante de leur culture et de leurs lois. Elles vont constituer un des meilleurs exemples de la symbiose gréco-romaine, en particulier dans leur architecture. Les monnaies en portent témoignage.

Le monnayage de la Décapole s'est développé essentiellement sous l'époque romaine, comme si Rome, en laissant ce témoignage d'indépendance à chacune de ces villes, voulait manifester son attachement à la culture grecque et faire preuve de libéralisme pour ces cités dont la situation près des confins de l'Empire consolidait sa sécurité. La grande période de ce monnayage est le siècle des Antonins; les pièces, uniquement de bronze, sont frappées aux noms des empereurs romains ou des impératrices dont le buste figure à l'avvers. Mais ce monnayage commence en 64 avant J.C., date de leur libération par Pompée du joug passager d'Israël. Cette référence à l'"ère de Pompée" crée un lien original supplémentaire entre ces cités, dont la fidélité à Rome n'a jamais failli, en particulier lors de la guerre juive de 66-70.

Le rattachement administratif, sous le règne de Trajan, de la moitié de ces villes à la province de Syrie, Scytopolis en particulier, l'autre à la province d'Arabie, comme Philadelpia et Gerasa, n'a en rien modifié la production monétaire originale de chacune d'elles. Qu'elles dépendent d'Antioche en Syrie ou de Bosra en Arabie n'enlevait rien à leur particularité. C'est sous le règne de Gordien III que sont frappées les dernières monnaies de la Décapole. Paradoxalement, leur monnayage disparaît sous Philippe Ier l'Arabe, bien que ou parce que ce nouvel empereur était originaire des confins de cette région, d'une bourgade voisine de Bosra, et non d'une ville "grecque". L'absence de sympathie de ce souverain pour la Décapole, ou bien des données économiques ou politiques qui nous échappent, ont pu se conjuguer pour clore ces émissions originales. Il est à noter que c'est aussi sous le même Philippe Ier que l'important atelier de Césarée en Cappadoce sera fermé.

Plus tard, les villes de la Décapole connaîtront le même sort que les autres cités d'Asie: christianisation progressive, rattachement à l'Empire de Byzance, invasions perses, arabes, turques, sans omettre les tremblements de terre, comme celui qui détruisit Pella au VI^{ème} siècle. Ces cités vont s'endormir pour de longues années, à l'exception d'Amman (Philadelpia), en pleine expansion depuis peu. Les autres reprennent vie grâce aux archéologues, pour le bonheur des touristes amoureux du passé et des numismates.

Les fouilles de ces dernières décennies permettent de mieux connaître les monnaies de la Décapole grâce au plus grand nombre d'exemplaires offerts à l'étude. Entre l'ouvrage, de référence pour l'époque, de F. de Saulcy en 1873 et celui de Spijkerman en 1978, de nombreuses monnaies ont vu le jour. Elles n'en restent pas moins rares, car elles étaient réservées, semble-t-il, aux transactions locales et l'on n'en découvre guère au delà de la région. À l'intérieur même de la Décapole, les monnaies de Tyr, d'Antioche et des autres provinces circulaient,

de même que celles de Rome. Pour ces cités, c'était davantage un honneur de pouvoir frapper monnaie avec les thèmes de leur choix qu'une nécessité.

Les cités de la Décapole.

Du sud vers le nord sont situées cinq villes dans l'actuelle Jordanie, quatre en Syrie, et une plus à l'est en Israël. En Jordanie: Philadelphia (Rabbath Amman), Gerasa (Jerash), Pella, Gadara et Abila. En Syrie: Dium, Hippos, Canatha et Capitolias. Pour Israël: Nysa-Scythopolis (Beth Shean). La ville de Damas a été rattachée par certains, notamment Pline, à la Décapole. En fait, elle est située plus au nord. Son monnayage est plus ancien, dès le premier siècle avant notre ère, avec datation de l'ère des Séleucides, et il se poursuit au delà de celui de la Décapole, jusqu'au règne de Gallien. Entretemps, Damas est devenue colonie romaine au début du III^{ème} siècle (COL. DAMA. METRO.). Elle ne semble donc pas avoir sa place dans le monnayage qui nous intéresse présentement.

Dans l'actuelle Jordanie

1) PHILADELPHIA

Ville très ancienne, connue dès le II^{ème} millénaire avant J. C., sous le nom de Rabbath-Amman, capitale des Ammonites. Elle a été conquise par David au X^{ème} siècle (voir le deuxième livre de Samuel), puis par les Assyriens, auxquels succèdent les Perses jusqu'à la prise de la ville par Alexandre le Grand. Au partage de l'Empire d'Alexandre, elle revient à Ptolémée; rebatie par Ptolémée II Philadelphie, elle prend le nom de Philadelphia. Sous les Lagides, le juif Hyrcan y occupe le poste important de fermier des impôts et se fait construire à Irak-al-Amir un somptueux palais dont l'architecture allie l'art grec aux influences orientales. Après la victoire d'Antiochos III sur l'Égypte, Philadelphia passe sous la domination des Séleucides, au cours de laquelle la ville prospère et s'étend. À la suite de l'effondrement de l'Empire séleucide, Philadelphia passe sous la coupe romaine. En 66 de notre ère, elle est dévastée par les Juifs au début de la guerre judaïque, mais reprend peu à peu son importance. En 110, elle sera rattachée par Trajan à la province d'Arabie, nouvellement créée.

Son monnayage se déroule de Titus à Alexandre Sévère, avec légendes variant de ΦΙΛ à ΦΙΛΑΔΕΛΦΕΩΝ, parfois ΦΙΛ ΚΟΙΛΗΣ ΣΥΡΙΑΣ (Coelé-Syrie). Les monnaies de Philadelphia sont datées à partir de l'an 64 avant Jésus-Christ (ère de Pompée), par exemple L. ΓΜΡ = an 143 de l'ère de Pompée = l'an 79 de notre ère. Elles représentent à l'avers le buste de l'empereur, sauf passagèrement la poignée de main de Marc Aurèle et Lucius Verus. Au revers, déesse tourrelée ou voilée, ou bien Hercule jeune (fig. 1), s'accordant bien avec les restes du temple d'Hercule qui domine encore de nos jours l'acropole d'Amman.



Fig. 1. Philadelphia. Marc Aurèle; au revers, buste d'Héraklès.

2) GÉRASA (l'actuelle Jerash)

Fondée peut-être par Alexandre le Grand sur les restes d'une implantation arabo-sémitique plus ancienne, la ville prend son essor sous Antiochos IV Épiphane (175-164 av. J. C.), qui lui donne le nom d'Antioche du Chrysoroas (rivière d'or). En 83 av. J. C., elle est prise par Alexandre Jannée en même temps que Pella. Au premier siècle de notre ère, elle recouvre son ancien nom de Gérasa et se situe dans la Pérée, partie de la tétrarchie d'Hérode Antipas. Plus tard, Trajan l'intègre, comme Philadelphia, dans la province romaine d'Arabie. Le plus grand développement de Gérasa se situe sous le règne d'Hadrien qui y séjourne en 129 et donne son nom à l'arc triomphal de l'entrée de la ville.

Plus tardif que celui de Philadelphia, le monnayage débute sous Hadrien pour prendre fin sous Alexandre Sévère. Le culte d'Artémis ayant pris le pas sur celui de Zeus, comme le montre l'importance des ruines de son temple, on ne sera pas étonné de trouver la déesse sur le revers de ses monnaies (fig. 2). La légende grecque varie de ΓΕΡΑ à ΓΕΡΑΣΩΝ ou ΓΕΡΑCΩΝ.



Fig. 2. Gérasa. Hadrien; au revers, Artémis-Tyché avec son carquois.

3) PELLA.

Cité très ancienne du fait de sa situation sur la rive gauche du Jourdain, entre le lac de Génésareth et la Mer Morte. C'est en l'honneur d'Alexandre le Grand qu'elle prend le nom de Pella, sa ville natale. Détruite en 83 avant J. C. par

Alexandre Jannée, elle est rendue vingt ans plus tard à sa population grecque par Pompée. Avant la guerre juive, en 66 après J. C., elle accueille les Chrétiens fuyant Jérusalem.

Le monnayage a été peu abondant et de courte durée, de Commode à Élagabale, avec la légende ΠΕΛΛΑΙΩΝ.

4) GADARA (l'actuelle Omm-Keïs)

La ville bénéficie d'une situation privilégiée au dessus du lac de Tibériade et de deux fleuves, le Jourdain et le Yarmouk. La vue à partir du théâtre et du forum de Gadara embrasse le lac, avec Tibériade dans le lointain, le Golan au nord-est, la vallée du Jourdain à l'ouest. Elle est connue dès le IV^{ème} siècle avant J. C., époque où naquit le philosophe Ménippe, puis plus tard Philodème et le poète Méléagre.

En pleine expansion au I^{er} siècle avant J. C., Gadara subit durant dix mois le siège d'Alexandre Jannée, avant d'être rendue libre par Pompée, puis remise par Auguste à Hérode en 30 avant J. C., en même temps qu'Hippos. Après la mort d'Hérode et la déposition d'Archelaüs, Auguste la déclara de nouveau libre, rattachée à la province romaine de Syrie. Du fait de son emplacement favorisant le commerce, la ville était riche et active. Elle comportait une communauté juive importante et fut le siège d'un des cinq Sanhédrins. Flavius Josèphe nous apprend que, durant la guerre des Juifs, elle est constamment restée dans le camp de Vespasien.

Son monnayage débute sous le règne d'Auguste et dure jusqu'à Gordien III (fig. 3 et 4). On observe comme légende: ΓΑΔΑ, ΓΑΔΑΡΕΙΣ, ΓΑΔΑΡΑ ou ΓΑΔΑΡΕΩΝ. Au revers, on rencontre Astarté, ou Zeus (Jupiter), ou temple, ou corne(s) d'abondance, ou encore un navire rappelant la proximité du lac de Tibériade. Sous l'empereur Commode, une galère avec douze rangs de rameurs figure au revers d'un très rare médaillon.



Fig. 3. Gadara. Titus; revers, cornes d'abondance



Fig. 4. Gadara. Faustine jeune; revers, Zeus.

5) ABILA

Située à l'est de Gadara, la ville était importante à l'époque romaine, comme en témoignent les dimensions de sa nécropole. La cité d'Abila, en Perée, fut donnée par Néron à Hérode-Agrippa II, en même temps que celle de Tibériade. Occupée passagèrement par les Juifs au début de la guerre de 66-70, elle fut reprise par Vespasien.

Son monnayage se déroule de Marc Aurèle à Caracalla, avec pour légende: ABI ΛΑ, ABI ΛΗΝ, ABI ΛΛΕΩΝ, ABI ΛΗΝΩΝ. Comme revers, on retrouve Astarté, une grappe de raisin, Hercule, la corne d'abondance, et aussi un beau temple tétrastyle flanqué de tours, de style syro-phénicien (fig. 5), qui constitue un précieux document sur l'architecture des IIème et IIIème siècles.



Fig. 5. Abila. Temple tétrastyle flanqué de deux tours carrées.

Dans l'actuelle Syrie

6) DIUM

Comme pour Pella, à l'ouest de laquelle elle était située, son nom rappelle une cité de Macédoine. Dium a été conquise à deux reprises par Alexandre

Jannée: en 101 avant J. C.; puis en 84, après s'être révoltée contre lui, en profitant de sa défaite par Démétrios III.

La ville n'a frappé monnaie que sous les règnes de Septime Sévère et de ses fils, Caracalla (temple à six colonnes, fig. 6) et Géta. Au revers des monnaies de ce dernier, on peut voir le dieu sémitique Hadad, cornu, tenant un sceptre surmonté d'un aigle et une victoire, avec à ses pieds deux taureaux (fig. 7); ce revers montre la persistance aux IIème-IIIème siècles des cultes et divinités sémitiques, à côté des dieux de l'Olympe..



Fig. 6. Dium. Caracalla; au revers, temple hexastyle, avec au centre un autel surmonté d'une flamme.



Fig. 7. Dium. Hadad, dieu sémitique de l'orage et de la tempête, portant aigle et victoire, flanqué de deux taureaux (année 268).

7) HIPPOS (Antiocheia ad Hippum ou Hippon)

Située à l'ouest du lac de Tibériade, Hippos, comme Gadara sa voisine, est de peuplement grec: ANTIOXEΩN TΩN ΠΡΟΣ ΙΠΠΙΟ(= les gens d'Antioche sous le mont Hippos). Comme Dium, Pella et Gadara, Hippos fut conquise par Alexandre Jannée, mais reprise aux Asmonéens par Pompée. Donnée par Auguste à Hérode le Grand, elle fut rattachée à la province de Syrie à la mort de

ce dernier. Au début de la guerre judaïque, en 66, Hippos connut une véritable guerre civile entre la population grecque et les Juifs établis dans la ville.

Datées de l'ère de Pompée, les monnaies d'Hippos ont été frappées depuis le règne de Néron jusqu'à celui d'Élagabale. La légende rappelle que la cité a été créée par des Grecs d'Antioche, ou tout au moins une population de langue grecque provenant de la région d'Antioche: ANTIOX ΠΡ ΙΠ, ou ΑCΥΛΟΥ ANTIO ΤΩΝ ΠΡ ΙΠ ΤΗC ΙΕΡΑC, ou raccourcie en: ΙΠ ou ΙΠΠ. L'empereur est représenté au droit; au revers, Pégase ou Tyché auprès d'un cheval. On retrouve donc toujours le cheval, protecteur et symbole des Antiochéens du mont Hippos (fig. 8).



Fig. 8. Hippos. Revers de monnaies:
à g., Pégase; à dr., Tyché à côté d'un cheval

8) CANATHA

Située en Coelé-Syrie à l'ouest d'Hippos et à proximité de Bosra, elle était, selon Pline, la dixième ville de la Décapole. Canatha fut le siège d'une bataille indécise entre l'armée d'Hérode le Grand et les Arabes Nabatéens vers 32 avant notre ère. Sur ses rares monnaies de bronze se lit la légende ΚΑΝΑΘ.

9) CAPITOLIAS

La ville était située dans la région du Hauran, entre Gadara et Canatha. Les rares monnaies de Capitolias ont été frappées du règne de Marc Aurèle jusqu'à Macrin. Elles portent au revers Astarté, Tyché ou Jupiter, avec la légende ΚΑΠΙΤΟ ou ΚΑΠΙΤΩΛΙΕΩΝ.

En Israël

10) SCYTHOPOLIS (antérieurement Nysa, actuellement Beth-Shean)

La ville est très ancienne et existait avant la conquête d'Alexandre le Grand sous le nom de Beit-San, avec une population arabo-sémitique. Après l'arrivée

des Grecs, elle prit le nom de Nysa, nourrice de Dionysos, puis celui de Scythopolis, sans doute à la suite de l'installation de vétérans scythes des armées d'Alexandre ou des Séleucides. C'est la seule cité de la Décapole située sur la rive droite du Jourdain, à proximité de la voie conduisant de Tibériade à Jéricho. Au temps de Flavius Josèphe, c'était selon lui la plus étendue de la Décapole. Prise par Jean Hyrcan, elle fut restaurée par Gabinius, proconsul de Syrie.

À cette époque apparaissent quelques rares monnaies autonomes, mais une production régulière n'est constatée que sous Néron, sous les Antonins (fig. 9), puis sous le règne des Sévère et enfin sous Gordien III. Le début de frappe sous Néron montre l'importance de cette cité avant la révolte juive. Vespasien en fera du reste une de ses bases principales, comme Césarée, avant le siège de Jérusalem. On lit comme légende: NYZA ou NYC, ou NYC CKYΘO ΠΟΛΕΙΤΩΝ, ou NYC CKY. Au revers, déesse tourrelée ou bien Nysa allaitant Dionysos.



Fig. 9. Nysa-Scythopolis. Marc Aurèle César;
revers, buste de Tyché tourrelée.

Conclusion

Témoin de la confiance de Rome et sujet de fierté pour les cités, le monnayage de la Décapole a eu une diffusion restreinte, ne dépassant pas les confins des provinces romaines de Syrie et d'Arabie. Elles apportent de précieux renseignements sur la Terre Sainte durant les trois premiers siècles de notre ère. L'adjonction de plomb a souvent rendu leur conservation délicate et F. de Saulcy, dans son ouvrage de 1874, insiste sur la rareté des exemplaires en état satisfaisant, sauf peut-être pour Gadara dont la population a été plus abondante du fait de l'importance de la ville et de sa fidélité à Rome. On peut noter la diversité de taille et de poids de ces monnaies de bronze d'une cité à l'autre, d'un empereur à l'autre, et l'absence d'équivalence avec les monnaies de bronze de Rome. Notons enfin qu'aucune de ces cités n'a eu de statut de colonie, donc aucune légende en latin ni émission de "monnaie de fondation" avec un attelage de bœufs traçant les limites territoriales de la ville comme on en rencontre dans maintes cités de l'Orient romain.

Bibliographie

Pline l'Ancien, *Histoire naturelle* 5,74.

Flavius Josèphe, *La guerre des Juifs*.

F. de Saulcy, *Numismatique de la terre sainte*, Paris 1874.

M. Rosenberger, *City Coins of Palestine*, I-III, 1972-1977.

A. Spijkerman, *The Coins of the Decapolis and Provincia Arabia*, 1978.

Michel ROUX

LA HAUTE ÉPOQUE DE L'EMPIRE BYZANTIN (491-717)

Des moments forts de cette période ont été relatés dans quatre précédents numéros des *Annales du Groupe Numismatique de Provence* : Justinien Ier (t. V, 1990); Phocas (t. VI, 1991); Héraclius (t. III, 1988); Justinien II et les usurpateurs (t. VII, 1992). Les lecteurs sont invités à bien vouloir s'y référer. Nous pouvons maintenant compléter ces articles pour avoir une vue d'ensemble du phénomène numismatique pendant les premiers siècles de l'empire byzantin.

1) Origine de l'État byzantin.

Au milieu du VII^{ème} siècle avant notre ère, sous la conduite d'un certain Bysas, des émigrants en quête d'une terre de colonisation quittent leur ville de Mégare (entre Corinthe et Athènes). Consulté avant le départ, l'oracle d'Apollon à Delphes (la Pythie) leur avait dit d'édifier leur ville « en face des aveugles ». Ils traversent la mer Égée, les Dardanelles et la mer de Marmara. Ils arrivent alors à l'entrée du Bosphore, entre la mer de Marmara (Propontide) et la mer Noire (Pont-Euxin). Une trentaine d'années auparavant, d'autres colons de Mégare s'étaient établis à Chalcédoine (actuellement Kadiköy, une banlieue d'Istanbul sur le rivage asiatique): ils étaient bien les aveugles de l'oracle, puisqu'ils avaient négligé en face d'eux, sur la rive européenne, le site exceptionnel de la Corne d'Or. Bysas et ses compagnons s'y installent en fondant Byzance (Byzantion).

En 73, Vespasien incorpore Byzance dans l'Empire Romain. Dès la fin du III^{ème} siècle, l'extension de l'Empire, l'importance croissante de sa partie orientale dans les affaires militaires, économiques et culturelles, encouragent les empereurs à décentraliser leur capitale. C'est Constantin Ier qui prend la décision. Il hésite entre plusieurs grandes villes (Alexandrie, Jérusalem, Antioche, Éphèse) et d'autres villes plus modestes: Thessalonique, Serdica (Sofia), Naissus où il est né (Nis en Serbie), et même Troie. Sous inspiration divine (le Christ ayant remplacé Apollon), il arrête son choix sur Byzance. En fait, aucune autre ville ne présente autant d'avantages:

- politiquement et culturellement, son histoire est modeste, sans titres de gloire à faire valoir;
- stratégiquement et économiquement, elle est au croisement de l'axe nord-sud qui, par la route maritime de la Méditerranée à la Russie, donne accès à l'Europe du Nord jusqu'à la Baltique, et de l'axe est-ouest où les routes terrestres entre l'Asie et l'Europe franchissent la mer au plus court;
- aucune ville n'était aussi facile à défendre, tout en gardant de sérieuses possibilités de développement, comme le montre l'extension des murailles;
- enfin, comme Rome, elle avait sept collines (Moscou, la troisième Rome, aura aussi sept collines...).

Ce choix prépare la division de l'Empire entre Orient et Occident, fait définitivement admis en 395 lorsque Théodose Ier lègue l'Orient à son fils aîné Arcadius et l'Occident à son autre fils Honorius.

Constantin construit en six ans une ville nouvelle, la Nouvelle Rome, qui sera consacrée le 11 mai 330, et qui prendra peu après le nom officiel de Constantinopolis, la ville de Constantin. Deux siècles plus tard, Constantinople comptera près de 600.000 habitants, 30 fois plus que Paris (Lutèce) à la même époque. Or le fait byzantin est la synthèse de trois éléments indissolubles: l'héritage de l'Empire romain, une population hellénisée et le christianisme imposé comme religion d'État. Certains choisissent donc 330 comme point de départ de l'Empire byzantin. Mais les numismates préfèrent en général 491, début du règne d'Anastase Ier (491-518), qui procède à une réforme fondamentale des monnaies de bronze.

II) Anastase et la monnaie byzantine

À la mort de Zénon en 491, sa veuve Ariadne le remplaça comme époux et comme empereur par Anastase. C'était un haut fonctionnaire d'une soixantaine d'années, qui favorisa le commerce et l'industrie en supprimant un impôt payé en or par les citadins... compensé par une augmentation de l'impôt foncier payé par les seuls ruraux et désormais en espèces (et non plus en nature), ce qui provoqua de nombreuses révoltes paysannes. Lorsqu'Anastase mourut en 518, de démente ou foudroyé selon les sources, le Trésor de l'État s'élevait à la somme énorme de 320.000 livres d'or.

Anastase est surtout connu des numismates pour une réforme monétaire fondamentale. Le monnayage byzantin a hérité du système romain l'emploi de trois métaux (or, argent et bronze, dont les analyses ont montré qu'il s'agit en fait de cuivre) et la plupart des espèces. Le système est fondé sur le *nomisma* (mot grec, au pluriel, *nomismata*) ou *solidus* d'or (ou sou d'or, ou besant en Occident), créé par Constantin Ier (307-337) au début de son règne, plus léger que les *aurei* d'Auguste, Néron et Dioclétien (respectivement 1/72, 1/42, 1/45, 1/60 de la livre romaine). Le *solidus* restera remarquablement stable pendant plus de sept siècles. Le *semissis* ou demi-solidus date de la même époque que le *solidus*. Le *tremissis* ou tiers de *solidus* (d'où le nom de *triens* en Occident) fut introduit par Théodose Ier à la fin du IV^{ème} siècle.

L'argent est toujours rare. *Miliaresion* et *siliqua* sont des dénominations apparues aussi pendant le règne de Constantin Ier, un peu plus tard que le *solidus*. Pour le cuivre, le *folles* est plus ancien, frappé à l'origine par Dioclétien à la fin du III^{ème} siècle. Mais à l'avènement d'Anastase Ier les espèces de cuivre en circulation étaient presque uniquement des *noummia*, minuscules pièces de quelques millimètres de diamètre, de masse variable et faciles à imiter. La prolifération de cette monnaie fiduciaire et d'usage quotidien était un facteur d'inflation dès lors que l'on calculait la valeur du *solidus* en *noummia*.

La réforme d'Anastase, à partir de 498, stabilise le système. Elle consiste à mettre en circulation une série de multiples du *noummion* dont la valeur est

inscrite au revers en lettres numérales grecques, parfois en chiffres romains: *Pentanoummion* (5 noummia), *dekanoummion* (10 noummia), *demi-follis* (20 noummia), *follis* (40 n.). Cette réforme fut d'abord mal accueillie dans le peuple, comme tout ce qui change les habitudes, et cela peut expliquer en partie qu'elle fut appliquée en deux temps. Dans une première étape, on frappa 36 *folles* par livre. Le *follis* de la seconde émission est deux fois plus lourd (18 à la livre) et les pièces de cette série sont de fort module (pl. 1). Anastase ne changea rien aux monnaies d'or et d'argent; il conserva même les types de ses prédécesseurs.

Le modèle monétaire d'Anastase sera repris par ses successeurs, par exemple Justinien Ier (planche 2). Mais on observera une disparition progressive des petites dénominations: en 717, les pièces de cuivre de valeur inférieure au demi-follis seront devenues pratiquement inexistantes.

Quel était le pouvoir d'achat de ces monnaies? Les documents conservés pour cette époque s'intéressent peu à la vie quotidienne et ne fournissent que des détails dispersés, sur des inscriptions ou dans des ouvrages sur les lois ou les vies de saints. De plus, il faut toujours manipuler avec précaution les données sur les prix, surtout aux époques ou civilisations différentes des nôtres, et toute comparaison avec des prix actuels peut devenir totalement illusoire.

Les tableaux de la planche 3 fournissent des valeurs moyennes valables globalement pour la période qui nous occupe et qui appellent des commentaires: -le *salaires* (tableau du haut à droite), exprimé ici en monnaie d'appoint, était souvent payé en nature;

- pour la *subsistance* (tableau du bas à droite), si l'on exclut les extrêmes d'une vie ascétique ou très aisée (Eulaios est un bourgeois ruiné par un incendie qui demande l'aide de Justinien Ier pour ses trois filles), le minimum vital moyen s'établit autour de trois *folles* par jour;

- les *prix des denrées* (colonne de gauche) n'évoluent pas tous dans les mêmes proportions. Comme dans l'Empire romain, l'État byzantin exerce un contrôle strict sur le prix du blé, produit de première nécessité qui peut baisser en période d'abondance ou au contraire doubler et jusqu'à sextupler en cas de grande famine. Mais le prix moyen du blé reste le même pendant près de huit siècles, entre le IV^{ème} et le XI^{ème} siècle. Cette constante est un reflet de la stabilité de la valeur intrinsèque du solidus et du maintien de son pouvoir d'achat.

Le prix des autres denrées varie plus librement suivant les régions, suivant l'offre et la demande. Par exemple, le prix des ânes en Palestine est plus faible qu'en Égypte parce que le moindre taux de monétarisation de la campagne déprime les prix par rapport à ceux du milieu urbain au commerce plus actif. Pour les denrées de luxe, comprenant les animaux et les esclaves, les prix sont toujours calculés en *solidi* et suivent également les lois de l'offre et de la demande. C'est le cas pour les prostituées des rues de Constantinople rachetées par l'impératrice Théodora. Quant au prix de la soie, il baissera à la fin du règne de Justinien Ier quand elle sera produite dans l'Empire plutôt qu'importée.

Certains pourront peut-être s'étonner d'entendre parler du prix des esclaves dans un empire où le christianisme est religion d'État. En fait, saint Paul ou saint

Thomas, puis les Pères de l'Église du IV^{ème} siècle, justifiaient tout à fait l'esclavage. Certains, par exemple saint Jean Chrysostome ou saint Grégoire de Naziance reprenaient des arguments hérités des stoïciens, tels que « la liberté de l'esprit peut se conserver dans la servitude du corps ». Saint Basile suivait Aristote en affirmant en substance: « Dieu a voulu que certains hommes naissent pour être libres, d'autres pour être esclaves ». Enfin, pour saint Augustin, l'esclavage « n'arrive que par le jugement de Dieu, en qui il n'est point d'injustice, et qui sait mesurer les peines aux démérites ». Il faut se rappeler que l'idée d'une abolition de l'esclavage est tout à fait moderne, qui n'a pris corps en Europe qu'à la fin du XVIII^{ème} siècle.

III) La haute époque après Anastase.

Justin Ier (518-527) le **Thrace** fut élu empereur à la mort d'Anastase qui n'avait pas d'héritier. Bon général mais inculte, il associa son neveu Justinien au pouvoir. Sa santé étant devenue chancelante, il mourut à l'âge de 76 ans de l'infection d'une vieille blessure au pied. Il n'apporta au monnayage que des modifications de détail, par exemple pour le solidus l'abandon au revers du type de la Victoire ailée pour celui de l'ange debout (planche 4). Par contre, le règne de son neveu **Justinien Ier** (527-565) est l'un des plus importants de l'histoire byzantine: voir *AGNP* V, 1990, p. 7 à 20.

Justin II (565-578) succéda à son oncle Justinien qui n'avait pas d'enfant. Il paya les emprunts considérables contractés par son prédécesseur, effaça une partie des arriérés d'impôts et tenta une réforme fiscale. Mais il ne parvint pas à réduire la privatisation des charges publiques (les acheteurs prenant naturellement leurs copieux bénéfices en pressurant un peu plus le peuple). Il refusa de payer les tributs à Khrosro Ier, empereur perse, et aux remuants voisins des frontières du nord. Cela provoqua naturellement de nouvelles guerres... qui l'obligèrent à instaurer de nouveaux impôts. Mais les conquêtes de Justinien ne pouvaient être sauvées et une grande partie des possessions byzantines en Italie et en Espagne furent rapidement perdues. En 574, Justin II, qui souffrait déjà de la goutte, donnait des signes manifestes de dérangement mental. Il fit cependant un choix judicieux en élevant Tibère, le chef des Excubites (régiment de la garde) au rang de César.

Le règne se signale par quelques innovations dans les types monétaires. Sur le solidus (planche 4), Justin II tient un globe surmonté d'une petite Victoire et au début du règne il porte une barbe courte au poil clairsemé. Au revers, l'ange est remplacé par une allégorie représentant Constantinople assimilée à Rome. Les couches conservatrices de la population y voyaient une allusion à Vénus, donc au paganisme. Pourtant le modèle remonte à Théodose Ier, l'empereur qui avait imposé le christianisme et interdit les cultes païens (391). Sur certaines monnaies de cuivre, l'impératrice Sophie est représentée aux côtés de l'empereur. Cette nièce de Théodora était aussi ambitieuse que sa tante et intervenait aussi dans le gouvernement (mais Théodora ne figure sur aucune monnaie).

Tibère II (578-582) fut proclamé officiellement empereur à la mort de Justin II (578), mais il compta ses années de règne à partir de son élévation au rang de César (574), estimant sans doute que c'était le début de son pouvoir réel. Il mourut d'une maladie de foie.

Sur le solidus (pl. 4), cédant à la pression intégriste, il dut abandonner définitivement l'allégorie qui "sentait le fagot", remplacée « à la suite d'une vision » par une croix sur des marches, type qui fera un grand succès au VII^{ème} siècle.

Maurice-Tibère (582-602) est souvent considéré comme un souverain remarquable. Il est vrai qu'il fit des exarchats (provinces militaires) de Carthage et de Ravenne les postes avancés de Byzance en Occident et qu'il mit fin aux coûteuses guerres menées contre les Perses par ses prédécesseurs, ce qui lui laissait les mains libres dans les Balkans. Mais, après dix ans d'expéditions épuisantes, la péninsule fut abandonnée aux Slaves. La révolte s'empara de l'armée puis de la capitale. Maurice fut assassiné avec toute sa famille par Phocas.

Le monnayage de Maurice s'écarte peu de celui de Tibère II. Toutefois, pour le revers du solidus, il revient au type avec l'ange de face (planche 4).

Phocas (602-610): ses monnaies et son règne sanglant ont été évoqués dans les *AGNP* VI, 1991, p. 29-44.

IV) La dynastie des Héraclides.

C'est la première dynastie byzantine, fondée par **Héraclius** (610-642) après l'exécution de Phocas. On a vu comment Héraclius exprime sur ses monnaies sa conception de la légitimité dynastique et familiale: *AGNP* III, 1988, p. 29-34.

Les fils d'Héraclius (641). Les noms des descendants d'Héraclius (*AGNP* VI, 1992, planche 1, p. 17) sont formés par une combinaison des mots Héraclius et Constantin... ce qui ne facilite pas leur identification. C'est ainsi qu'il n'y a pas d'accord entre les auteurs sur l'attribution de monnaies aux fils d'Héraclius, forcément rares à cause de leur règne-éclair.

L'aîné ne fut empereur que pendant les quatre premiers mois de 641: c'est **Héraclius-Constantin**, nommé aussi « le nouveau Constantin » ou Constantin II... et souvent fautivelement Constantin III: les empereurs d'Occident nommés aussi Constantin II et Constantin III ne doivent pas compter puisqu'ils n'ont pas régné à Byzance (cf. J.-L. Charlet, "L'Atelier monétaire d'Arles", *AGNP* II, 1987, p. 13-27). Il mourut à l'âge de 29 ans d'une hémorragie due à la tuberculose, et non d'un empoisonnement par sa marâtre Martine. Son demi-frère Héraclius II, connu par son surnom **Héracl(é)onas**, lui succéda pendant six mois, puis il fut renversé, eut le nez coupé et mourut en exil à l'âge de 16 ans.

Constant II (641-668). Le nouvel empereur est le fils d'Héraclius-Constantin... dont le nom de baptême est Héraclius, le nom officiel Constantin (III), mais qui garda le nom de Constant (II), c'est-à-dire "petit Constantin" donné par le peuple. Il n'avait alors que dix ans et fut sous la tutelle du sénat, dont il s'affranchit rapidement car, comme la plupart des membres de la famille d'Héraclius, il avait un tempérament de chef.

En 646, Alexandrie préféra le joug arabe à la domination byzantine. L'Empire perdait ainsi définitivement l'Égypte, la plus riche de ses provinces. En 658, Constant II lança un raid dans les Balkans et déporta de nombreux Slaves en Asie Mineure. Après vingt ans de règne et certainement pour renforcer ce qui restait des territoires byzantins en Occident, il transféra sa résidence à Syracuse, une position-clé. C'est là qu'il fut assassiné dans son bain et dans la force de l'âge (il avait 38 ans), conclusion d'une des nombreuses révoltes du règne, souvent inspirées par le caractère despotique de l'empereur.

Il continue la politique dynastique et monétaire de son grand-père Héraclius. L'empereur est d'abord représenté seul, imberbe puis avec une barbe de plus en plus longue qui lui vaudra le surnom de *pogonatos* (barbu). Puis ses fils figurent à ses côtés dès leur élévation à la dignité de co-empereur, d'abord l'aîné Constantin en 654, puis Héraclius et Tibère en 659. Signalons ici une erreur persistante de Sear (*Byzantine Coins and their Value*) qui continue d'attribuer à Constantin IV le surnom de son père *pogonatos*. La principale particularité de l'atelier de Carthage est dans ses solidi, qui sont qualifiés de *globulaires* car de flan épais et d'un module parfois inférieur au centimètre. Les hexagrammes d'argent sont nombreux et ceux qui sont parvenus jusqu'à nous sont souvent usés, preuve de leur intense circulation (planche 5).

La dégradation de la situation extérieure qui avait imposé à la fin du règne d'Héraclius la fermeture des ateliers d'Asie Mineure (Antioche, Nicomédie, Cyzique, Thessalonique) entraîna aussi une surcharge de travail pour Constantinople. Ses pièces de bronze, de masse de plus en plus faible, sont généralement très mal frappées ou surfrappées sur de vieux *folles* cisailés (planche 5). La titulature impériale est souvent remplacée par deux légendes en grec, les premières utilisées sur des monnaies byzantines mais qui se rattachent à l'idéologie constantinienne: ENT(OY)TONIKA (par ce signe - le chrisme - tu vaincras) à l'avvers, et au revers ANANEOΣ (rénovation, à rapprocher de *reparatio* en latin). Les pièces de Sicile, marquées SCL, sont plus grandes et un peu plus soignées, indices du décentrage de l'autorité administrative vers l'ouest.

Constantin IV (668-685) avait à peine dix-sept ans lorsqu'il succéda à son père Constant II. Depuis quelques années le calife Mo'awiya faisait chaque année des incursions en Asie Mineure, occupant les unes après les autres les îles de la mer Égée. Du printemps à l'automne 674 son escadre mit le siège devant Constantinople et la flotte arabe se replia pour hiverner dans l'île de Cyzique. Le même scénario se renouvela les quatre années suivantes, mais tous les efforts pour enlever d'assaut la plus puissante forteresse de l'époque demeurèrent vains et les Arabes abandonnèrent la lutte avec de lourdes pertes. Les Byzantins avaient utilisé pour la première fois leur arme secrète, le célèbre feu grégeois. Cette victoire de 678, beaucoup moins connue que la bataille de Poitiers, est pourtant le premier coup d'arrêt à l'avance arabe. Constantin IV fut beaucoup moins heureux lorsqu'il tenta de s'opposer à l'irruption du peuple turc des Bulgares et dut même payer un tribut à ce nouveau royaume balkanique. Il mourut prématurément, à 33 ans, de dysenterie.

En 680, il retira à ses deux jeunes frères Héraclius et Tibère les titres impériaux donnés par leur père, puis leur fit couper le nez, ce qui les disqualifiait pour s'approcher du trône. Les monnaies précisent les textes sur cette destitution et montrent que le but de l'empereur n'était pas seulement de favoriser son fils Justinien, mais avant tout d'affermir son propre pouvoir autocratique: à partir de 681, les frères de l'empereur ne sont pas remplacés par Justinien au revers des solidi, mais par le type éprouvé de la croix potencée (planche 5). Constantin IV tenta un retour au *folles* lourd de Justinien Ier, mais cette réforme était trop ambitieuse et ce sont les *folles* et fractions des règnes précédents qui continuèrent de circuler.

Justinien II et les usurpateurs (685-717): cette période a été étudiée dans les *AGNP* VII, 1992, p. 5-21.

V) La "mondialisation" aux VI^{ème} et VII^{ème} siècles.

Entre l'Occident envahi par les barbares germains qui n'a pas de monnaie propre avant d'imiter le monnayage byzantin et la Chine dont la conception monétaire est peu exportable, Byzance est alors dans le monde la puissance monétaire et commerciale dominante. La carte (planche 6) montre les grandes routes commerciales de l'époque, bien entendu sans faire l'inventaire de toutes celles qui convergeaient vers la capitale: toutes les routes mènent à Rome... et à Constantinople!

Les routes de la soie. La Chine était alors le pays des Sères (en latin, *sericum* = soie), car depuis le néolithique, il y a 10.000 ans, les Chinois savaient travailler le fil pris au cocon du ver à soie et depuis le second siècle de notre ère les précieuses soies chinoises étaient exportées vers l'ouest par les fameuses routes de la soie. Les échanges ne se faisaient pas sous forme monétaire, mais par troc et par segments successifs: les produits changeaient de main d'étape en étape, dans différents centres où étaient installés de vastes entrepôts. Aux VI^{ème} et VII^{ème} siècles il y avait trois routes terrestres principales à partir de Dunhuang à l'extrémité ouest de la Muraille de Chine:

1) la route du sud vers Khotan, au sud du bassin du Tarim, puis l'Inde du nord, avant de rejoindre la route maritime près de Karachi;

2) la route centrale vers Gaochang, appelée aussi Tûrfan, au nord du Tarim, le caravansérail de la Tour de Pierre, Samarcande (Sogdiane), Rhagae (l'ancienne Téhéran), Ctésiphon (un peu au sud de Bagdad). Cette voie passait donc par la Perse qui, en temps de paix, prélevait bien entendu des taxes qui aggravaient les sorties d'or impérial, car les exportations de produits byzantins vers l'Orient étaient toujours très déficitaires. De plus, les fréquentes hostilités avec les souverains parthes, puis sassanides, suspendaient l'arrivée de la soie, produit de luxe... donc indispensable. Quant aux routes maritimes de l'Océan Indien, elles étaient toujours aux mains des marchands persans. Alors que les victoires en Occident avaient donné à Justinien la maîtrise totale en Méditerranée, il s'efforça sans succès de s'assurer la route de la soie vers l'Inde. Il n'eut pas plus de réussite, après avoir tenté de nouer des relations avec le royaume éthiopien

d'Axoum, sur la route de la mer Rouge vers le Sri Lanka (= Taprobane) qui était la route des épices, autres produits de luxe... donc également indispensables!

3) La seule possibilité pour les Byzantins était d'utiliser la route du nord. En partant de Cherson, cette route des steppes traversait la Volga, longeait au nord la mer d'Aral et le lac Balkhash avant d'atteindre Dunhuang. Mais cette route était difficile et dangereuse.

Aussi fut-ce une aubaine lorsque de vrais-faux moines nestoriens (ils étaient en fait des espions industriels à la solde de Justinien Ier) réussirent à éventer dans le Khotan le secret de la fabrication de la soie et à introduire en contrebande des cocons. D'après Procope, ils les cachèrent dans leur bâton de pèlerin, voyageant l'hiver pour éviter que les chrysalides crèvent sous la chaleur. La production de la soie byzantine devint un monopole d'État particulièrement florissant, implanté à Constantinople, Antioche, Tyr, Beyrouth et plus tard à Thèbes.

Une douzaine environ de solidi d'Anastase à Héraclius ont cependant été découverts en Chine du nord. Ces solidi, prenant place parmi les objets habituels du mobilier funéraire des membres de familles régnantes, sont ici des objets de prestige, peut-être offerts en dons diplomatiques, plutôt que des produits d'échanges commerciaux. Il ne faut pas considérer ce petit nombre de trouvailles comme indice d'un faible volume des échanges, car il est probable qu'une grande partie des monnaies parvenues en Chine a été fondue en lingots. En effet, pour les Chinois, les pièces d'or ne sont pas des monnaies: l'or est une valeur, un bien précieux comme le jade, les pierreries ou les cornes de rhinocéros, alors que la monnaie est un objet qui circule, comme le sang dans le corps, pour échanger des biens: la monnaie chinoise est par essence fiduciaire. Si sa valeur intrinsèque est trop importante, elle est thésaurisée et devient un bien, perdant sa fonction d'échange, donc de monnaie.

Les routes du blé, denrée réellement fondamentale. Au VI^{ème} siècle, le grenier à blé de la capitale est l'Égypte, d'où une flotte imposante appareillait tous les ans vers le 10 septembre. Pour éviter au retour les tempêtes d'équinoxe dans la mer Égée, elle déposait son chargement dans l'île de Ténédos, à l'entrée des Dardanelles, où d'autres bateaux venaient ensuite le chercher de Constantinople. Après la perte de l'Égypte au milieu du VII^{ème} siècle, le blé vient de Thrace et d'Asie Mineure.

Les routes de la Gaule. Les guerres entre les Byzantins de l'exarchat de Ravenne et les Lombards détournent les relations commerciales de l'Italie au profit de Marseille et Arles. Les découvertes de pièces en bronze, avec une large prépondérance des monnaies de l'atelier de Carthage, sont concentrées à partir de la côte méditerranéenne, avec deux prolongements, l'un vers la vallée du Rhône, l'autre vers l'Aquitaine. Les routes méditerranéennes sont donc les plus importantes. Il existe toutefois une route atlantique, vers la mer du Nord, qui permet aussi une pénétration vers l'intérieur par la Garonne, la Loire et la Seine.

Si le *folles*, de faible pouvoir d'achat, pénétrait ainsi en Gaule, les monnaies d'or y parvenaient d'autant plus volontiers, mais une bonne part était refondue pour les frappes locales inspirées du modèle byzantin, en particulier en Provence

à partir de 580 environ. Les textes et les trouvailles monétaires (or et bronze) attestent que pendant la seconde moitié du VII^{ème} siècle des bateaux constantinopolitains se rendaient encore en Gaule. L'absence de trouvailles dans toutes les parties de la Gaule indiqueront au siècle suivant une raréfaction des échanges commerciaux: l'Occident débouchait sur le féodalisme foncier du moyen âge.

Les solidi "de poids légers".

Certains solidi semblent en contradiction avec le dogme de la stabilité de la monnaie d'or. Ils portent des signes distinctifs, généralement à l'exergue du revers en remplacement du CONOB (CONstantinopolis OBryzum = or pur de Constantinople) et leur masse est plus faible que celle des solidi courants (planche 7). Ils ont été émis pendant 150 ans car, s'ils sont surtout connus de Justinien I^{er} (après 538) à 641, il en existe jusqu'à la fin du VII^{ème} siècle. Les pièces retrouvées sont peu nombreuses, frappées dans la capitale, avec de très rares attributions à Antioche et extrêmement rares à Ravenne.

- Un premier groupe porte à l'exergue du revers la marque OBXX = *obryzum viginti*. Avec une masse moyenne de 3,74 g. inférieure de 1/6^{ème} à celle des solidi normaux, il correspond bien à des solidi de 20 siliques. Il est représenté à peu près sur toute la période, mais un tiers des exemplaires appartient au règne de Justinien I^{er}.

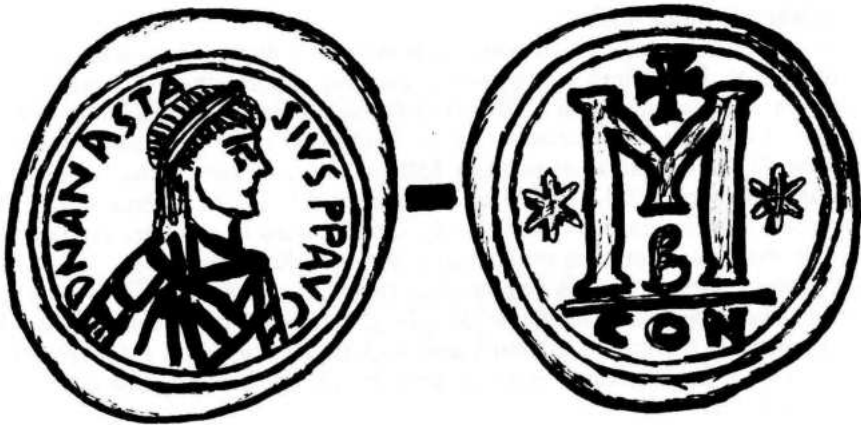
- Un second groupe est marqué OB suivi de *+** (Justin II, atelier d'Antioche) ou OB suivi de +* (après Justin II). La masse moyenne, de l'ordre de 4,1 g., correspond à 22 siliques.

- Les autres solidi "de poids léger" correspondent à 23 siliques, marqués dans le champ de l'avvers et du revers par une étoile (Phocas) ou à l'exergue du revers par B O Γ K (soit *or pur 23 siliques* en lecture rétrograde, caractéristiques de Constant II).

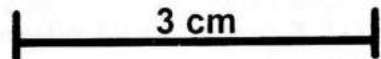
Le but de ces émissions n'est pas définitivement éclairci. Il n'y a pas fraude, car ces solidi sont marqués comme étant allégés, et de façon très nette, au moins pour un Byzantin. De plus, les pièces d'or passaient au poids, non au compte. Les principales trouvailles sont surtout sur les routes commerciales qui passaient par les vallées du Danube et du Rhin. Elles aboutissaient d'abord à la côte frisonne qui fournissait en particulier le drap des Flandres. De là on passait en Angleterre qui produisait l'étain et la laine. D'autres trésors importants ont été trouvés au sud de la Russie. En échange de vin, d'étoffes et de cet or, les peuples de la steppe livraient aux Byzantins fourrures, cuirs, esclaves et ambre de la Baltique. Cherson était un relai pour ces échanges et une base au contact des Khazars permettant d'obtenir aussi des informations sur les mouvements des tribus nomades de l'Asie Centrale. Les solidi légers étaient donc, semble-t-il, destinés aux régions dont l'économie ne pouvait absorber des pièces plus lourdes. Enfin, ces solidi étaient peut-être fabriqués spécialement pour être offerts à des notables barbares, parmi d'autres cadeaux précieux.

Paul DELORME

Réforme d'ANASTASE (cuivre, 2ème émission)



FOLLIS (Avers et Revers)



DEMI-FOLLIS

DEKANOUMMION

PENTANOUMMION

NOUMMION

(Revers)

(monogramme d'Anastase)

SYSTEME MONETAIRE BYZANTIN SOUS JUSTINIEN I (538)

OR		ARGENT		CUIVRE (" BRONZE ")																				
1	2	3	12	24	180	360	720	1440	7200	1	2	4	8	40	NOUMMION (pl. noummia)	PENTANOUMMION Σ V	DEKANOUMMION I X	DEMI-FOLLIS K XX	FOLLIS (pl. folles) M XXXX	SILIQUE	MILIARESION (pl. miliarisia)	TREMISSES (pl. tremisses)	SEMISSIS (pl. semisses)	SOLIDUS = nomisma, sou... (pl. solidi)

Planche 3

SALAIRES ou REVENUS	(par jour)
Artisan	3 folles
Prostituée	3 folles ***
Tailleur de pierre	7,5 folles
Maçon	5 à 9 folles
Notaire	12 folles

SUBSISTANCE	(par jour)
Ration d'un ascète	1 follis
Minimum pour un esclave	2 folles
Fille d'Eulalios par Justinien	15 folles **
VETEMENTS	
Tunique de soie	72 solidi ****
Manteau civil (pallium) neuf	3 solidi
M. civil (pallium) d'occasion	1 solidus
Manteau milit. (chlamyde)	1 solidus *
Tunique brodée	1 tremissis (60 fol.)
Maphorion	1 tremissis
" fripe "	1 miliaresion

*** Procope (*Inecdata*, 17-5)
**** Jean d'Ephèse (Histoire de l'Eglise)

ESCLAVES :	
Prostituées vendues... ... rachetées par Théodora	quelques solidi **
Cuisinier	5 solidi **
Moins de 10 ans, non qual.	12 solidi
Plus de 10 ans, non qualifié	10 solidi *
Plus de 10 ans, qualifié	20 solidi *
Notaire	30 solidi *
Médecin	50 solidi *
Ennuque	60 solidi *
Jeune fille	70 solidi *
	100 solidi

Porc	1 solidus
Ane	2 à 5 solidi
Cheval	3 solidi ou plus
Chameau	20 solidi
Blé : 1 modius (prix moyen)	4,5 à 5 folles
Olivier	8 à 16 folles
Figurier	23 à 50 folles

* Code Justinien (VII, 7, 1 et XII, 39, 3)

** Jean Malalas (Chronique)

SOLIDI de CONSTANTINOPLE



ANASTASE



JUSTIN I



JUSTIN II



TIBERE II



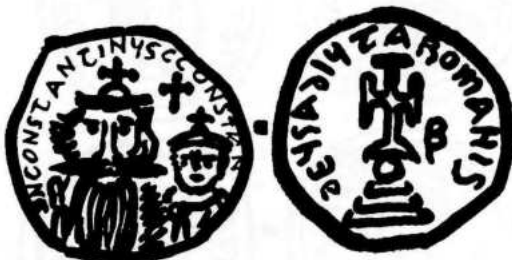
MAURICE -
TIBERE

Atelier de Constantinople

CONSTANT II

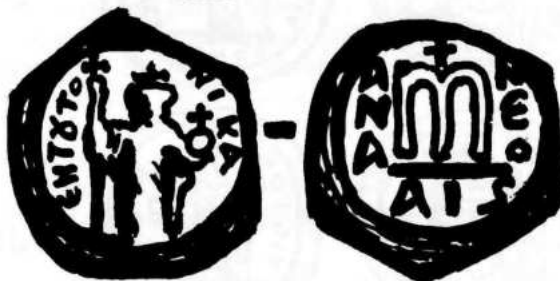
HEXAGRAMME

type 4, Constant II
avec Constantin IV



FOLLIS

type I, 641-643,
officine A



CONSTANTIN IV

SOLIDI



avant 680 : avers et revers

après 680 : revers

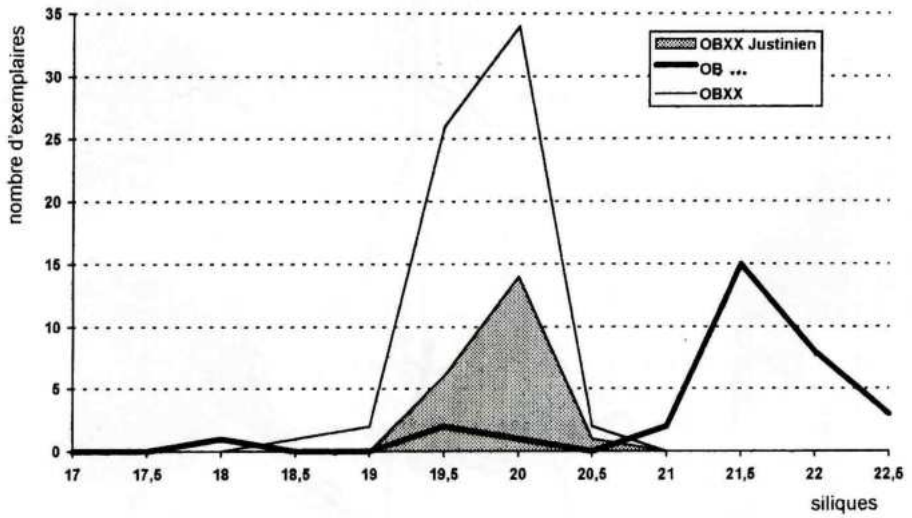
ROUTES DE LA SOIE



- AL. = Alexandrie
- AN. = Antioche
- CA. = Carthage
- CON. = Constantinople
- CT. = Crésiphon
- P. = Pékin
- RH. = Rhagae

SOLIDI DE POIDS LEGER (527 - 641)

d'après Adelson



CHARLES III, DERNIER COMTE DE PROVENCE (1480-1481, ET SON MONNAYAGE)

Le roi René meurt le 10 juillet 1480 dans le palais comtal d'Aix-en-Provence. Son neveu et fils adoptif, héritier désigné par le testament rédigé à Marseille le 22 juillet 1474, Charles III de Provence (Charles IV du Maine)¹, qui lui succède. Il était né en 1436 (?)², de Charles III du Maine, frère du roi René, et d'Isabelle de Luxembourg. Il avait épousé en 1474³ une petite-fille de René, Jeanne de Lorraine (fille de Yolande d'Anjou, fille aînée de René et épouse de Ferry II), sœur de René II.

Selon Arnaud d'Agnel, qui se fonde sur les registres des dépenses⁴, Charles III n'était guère attiré par les lettres ou les arts, mais s'intéressait au sport, à la chasse, aux armes, aux fêtes militaires ou civiles; mais Mérindol attire à juste titre l'attention sur son goût des livres⁵. Son sentiment religieux était très vif, avec une grande dévotion pour saint Maximin et la Sainte Baume, où il fit un pèlerinage en mars 1478;⁶ l'un de ses navires s'appelait la Madeleine.

Louis XI recommande aux Provençaux de reconnaître Charles III. René II de Lorraine, son beau-frère et petit-fils de René par sa mère Yolande, pouvait en effet revendiquer l'héritage du roi René, ce qu'il ne tardera pas à faire. Il était venu en Provence à la fin de 1479 et s'était embarqué à Marseille en janvier 1480 pour Venise, d'où il avait regagné ses états lorrains. Mais, dans les premiers mois qui suivent la mort de René, la Provence est calme⁷ et Charles III fait la tournée de ses villes pour se montrer à ses sujets. Il fut chaleureusement reçu à Marseille le 28 juillet; à Arles le 20 août, et il y resta jusqu'au 24; à Brignoles le 27 août; à Tarascon le 17 septembre⁸; et enfin à Aix, où il tint le 8 novembre une assemblée des Trois-États.

Il avait aussi, au lendemain de son avènement, envoyé à Rome trois ambassadeurs (son cousin germain François de Luxembourg, le conseiller-chancelier Jean de Jarente et Antoine de Guiramand, évêque de Digne) pour solliciter du pape Sixte IV l'investiture du royaume de Naples. Malgré l'appui des agents de Louis XI, ces ambassadeurs ne parvinrent pas à se faire recevoir par le pape. Ils ne purent obtenir qu'un accusé de réception de cette requête,

¹ Dans les villes d'Arles et de Marseille qui, à la mort de la reine Jeanne, avaient pris le parti de Charles de Duras, on lui donne souvent le nom de Charles IV.

² Selon Ch. de Mérindol (1987, p. 103). Forbin (1981) le considère implicitement comme né en 1444, puisqu'il estime qu'il a 30 ans en 1474 (p. 27) et 37 ans en 1481 (p. 65).

³ N. st., et non 1473: Forbin 1981, p. 27, n. 26: le contrat de mariage est du 21 janvier 1473 a. st. = 1474 n. st.

⁴ *Politique*, t. I, p. 88-105.

⁵ 1987, p. 104-106.

⁶ Arnaud d'Agnel, *Politique*, t. I, p. 90-91.

⁷ Arnaud d'Agnel, *Politique*, t. I, p. 128-129.

⁸ Pour Marseille: A. C. Marseille AA 73. Pour Arles, A. C. Arles, délibération du 20 août. Pour Brignoles et Tarascon, A. D. BdR B 19, f° 59 et 21. Voir Arnaud d'Agnel, *Politique*, t. I, p. 147-148.

dressé, sur l'ordre du pape, par l'archevêque d'Arles Eustache de Lévis: dans le contexte de la prise d'Otrante par les Turcs, le pape ne pouvait mettre en difficulté Ferdinand, le roi aragonais de Naples⁹. Mais l'affirmation explicite de la revendication angevine sur le trône de Naples, lourde de conséquences pour l'avenir, n'a pas été sans conséquence, à mon avis, sur la typologie monétaire de Charles III.

Les États présentèrent des requêtes en quatorze articles¹⁰. Globalement, ils demandaient le respect et le maintien des privilèges et traditions de Provence (Charles acceptera la création de procureurs chargés de défendre les privilèges et les libertés provençales), la suppression des impôts excessifs et des offices inutiles créés par René, et une amnistie générale, sauf pour les crimes de lèse-majesté, d'homicide et de fausse monnaie. Deux requêtes nous intéressent particulièrement. D'abord l'article 3, qui demande l'abolition des offices nouveaux¹¹, puisque sont visés, entre autres, le général des finances et le général des monnaies. En fait, cette dernière charge ne fut pas supprimée, mais le roi s'engagea à faire cesser les abus dans la frappe des monnaies (*quoad generalem monetarum, rex dabit ordinem quod omnes abusos precludentur*). Nous reviendrons bientôt sur ce point. Par ailleurs, Antoine Gèle, écuyer des cuisines de la reine, qui avait été pourvu de cette charge avant le 13 août 1479¹², avait été remplacé par Jean Marendon¹³. Après la mort de Charles III, les États redemanderont, sans plus de succès, la suppression de cette charge¹⁴.

Ensuite l'article 14 et dernier, qui demande la libre circulation en Provence des monnaies d'or et d'argent qui avaient cours dans les pays immédiatement voisins: Avignon et le Comtat Venaissin, Languedoc, comté de Piémont, Savoie et Dauphiné. Les États obtinrent satisfaction¹⁵, ce qui prouve que le monnayage de René, puis de Charles III, mis en cause, comme nous l'avons vu et comme nous le reverrons, était insuffisant en quantité et peut-être même en qualité, puisque les Provençaux exigeaient de pouvoir utiliser des monnaies étrangères. De fait, la Provence était pauvre en métaux précieux: il avait fallu payer la rançon du roi René, puis financer les expéditions militaires en Italie,

⁹ Papon, t. III, p. 402-408; Arnaud d'Agnel, *Politique*, t. I, p. 142-144. Peut-être avait-il aussi d'autres motivations. En 1481, René II enverra à Rome son maître d'hôtel, Charles Baron pour exposer la même requête... et avec le même résultat négatif (Arnaud d'Agnel, t. I, p. 191).

¹⁰ A. D. BdR, B 19, f° 5-9; C 2056, f° 189-200 (Arnaud d'Agnel, *Politique*, t. I, p. 148-157).

¹¹ A. D. BdR, B 19, f° 5v-6.

¹² A. D. BdR, B 2514, f° 4v (Busquet 1924, p. 673).

¹³ Jean Marendon (ou Mérendon) exerce déjà cette charge le 14 octobre 1480 (A. D. BdR, B 18, f° 220; Arnaud d'Agnel, *Politique*, t. I, p. 153-154). Des lettres du 26 février 1482 n. st. nomment à sa place Raymond de La Lande (A. D. BdR, B 19, f° 139; Busquet 1924, p. 679).

¹⁴ États du 15 janvier 1482: A. D. BdR, B 19, f° 162 et B 49 (Arnaud d'Agnel, *Politique*, t. II, p. 70).

¹⁵ *Placet regi et concedit ut petitur, donec aliud per regiam maiestatem aut deputatos ab ea fuerit ordinatum* (le roi accède à cette demande jusqu'à nouvel ordre: A. D. BdR, B 19, f° 7; Arnaud d'Agnel, *Politique*, t. I, p. 156, n. 1). Fauris de Saint-Vincens (Papon, t. III, p. 624) mentionne l'ordonnance du 29 janvier 1481 prise en application de cette requête.

pour le royaume de Naples, et en Catalogne pour la couronne d'Aragon... et la gestion financière de la fin du règne de René n'avait pas été rigoureuse, comme le montrent les malversations de Jean de Vaux¹⁶. À sa mort, Charles III ne laissera que 140 marcs de vaisselle d'argent, ce qui est fort modique pour un prince de ce rang¹⁷.

À la fin janvier 1481, Charles III perd sa femme¹⁸ et les relations avec René II de Lorraine commencent à se tendre. Baptiste de Pontévès, seigneur de Cotignac, qui avait accompagné René II lors de son embarquement à Marseille, était resté à son service en tant que conseiller, chambellan et finalement sénéchal de Lorraine. Charles III, son suzerain, lui demande de revenir en Provence. Devant son refus, il confisque tous ses biens provençaux¹⁹. Dès le printemps, René II revendique au nom de sa mère Yolande les comtés de Provence et de Forcalquier et il recrute des mercenaires. Le 17 avril, Fouquet d'Agoult arrive en Avignon avec une petite troupe de cavaliers et de fantassins. Mais ce sont surtout deux *condottieri* qui vont mener l'expédition, les autorités pontificales et le légat Julien de la Rovère encourageant manifestement cette tentative, puisque les troupes vont se concentrer en Avignon. Jean de Tinteville, avec des soldats rassemblés sous prétexte de croisade, arrive en Avignon le 22 mai. Nous parlerons plus loin de Menaut d'Aguerre, qui avait quitté la France avec sa femme fin janvier 1481²⁰.

Mais le nombre de seigneurs provençaux ralliés au duc de Lorraine est beaucoup moins important que ne le dit Arnaud d'Agnel: outre Fouquet d'Agoult, seigneur de Sault, son neveu Raymond d'Agoult, seigneur de Cipières et Mison, qui recrute des mercenaires en Piémont²¹, ce qui laisse supposer qu'il eut du mal à en trouver en Provence. Papon et Arnaud d'Agnel citent d'autres noms²², notamment plusieurs Castellane, mais les documents actuellement accessibles ne permettent pas de confirmer leur participation à la révolte²³. Aucune des grandes cités provençales (Aix, Toulon; Arles et Marseille) ne se révolta.

Toujours est-il qu'avant la mi-avril Charles III apprend la rébellion et les concentrations de troupes en Avignon en vue d'une invasion. Il demande aux

¹⁶ Arnaud d'Agnel, *Politique*, t. I, p. 130-135.

¹⁷ Fauris de Saint-Vincens dans Papon, t. III, p. 622.

¹⁸ Testament du 22 janvier 1481: Arnaud d'Agnel, *Politique*, t. I, p. 167, n. 1.

¹⁹ Probablement en ce même mois de janvier, puisque le 8 février René II lui donne en compensation les seigneuries de Florennes et de Pesche: A. D. M&M, B 2, f° 20 (Arnaud d'Agnel, *Politique*, t. II, p. 12; commentaire, t. I, p. 182-183).

²⁰ Arnaud d'Agnel, *Politique*, t. I, p. 190.

²¹ A. D. M&M, B 4, f° 86; Raymond d'Agoult a aussi donné 900 écus à Tinteville (Arnaud d'Agnel, *Politique*, t. I, p. 194).

²² *Politique*, t. I, p. 194: Honorat de Glandevès de Gréoux (A. D. M&M, B 2, f° 134v: il sera pensionné par René II le 6 février 1482); Jeannot d'Arles, qui s'était vu retirer sa charge de capitaine de Forcalquier le 5 mars 1481 (A. D. M&M, B 2, f° 406); la veuve de Philippe de Léoncourt, grand écuyer de René (A. D. M&M, B 2, f° 129).

²³ Forbin 1981, p. 58-59.

communautés provençales de prendre les mesures de défense qui s'imposent. Nous savons qu'Arles, Apt, Manosque, Digne... ont délibéré sur ce point. Mais ces cités hésitent à engager les dépenses nécessaires. En revanche, sollicitée en mai, Marseille prendra des mesures de défense de juin à août et enverra deux navires vers Saint-Honorat²⁴. Le 22 mai, Tinteville déclare ouvertement être à la solde du duc de Lorraine et commence à piller le Comtat. Puis il fait payer son départ 200 écus et pénètre en Provence près de Carpentras: c'est le début d'une guerre qui durera jusqu'à l'été.

Le 28 mai, d'Épinal, René II enjoint à Menaut d'Aguerre de recruter des hommes d'armes pour le recouvrement de la Provence et, le même jour, il charge Baptiste de Pontévès d'emprunter à Metz tout l'argent possible en vue de cette expédition²⁵. Il était peut-être un peu tard pour se procurer le nerf de la guerre !

Charles III n'avait pas réussi à étouffer l'insurrection dès sa naissance: les hommes qu'il avait envoyés à Sault et à Mison, en trop petit nombre, avaient eu le dessous. Tinteville s'empara facilement d'une bande de terre au nord de la Durance (Apt, Saignon, Céreste, Reillanne, Lincel, Sainte-Croix-à-Lauze, Vachères, Montjustin et Montfuron). Puis une trahison lui livra Manosque: la délibération municipale du 1er juin, qui mentionne que Gordes et Roussillon sont aussi aux mains des "Lorrains", nous apprend qu'avant le lever du soleil le portier du palais et le procureur du bailli ont livré une porte à l'ennemi et les syndics ne savent pas s'ils doivent prêter serment de fidélité aux nouveaux maîtres²⁶. Charles III essaie d'organiser la défense: le 28 mai, il demande à Marseille d'envoyer vingt balistaires sur les bords de la Durance et le 31 mai Marseille offre deux pièces d'artillerie²⁷. D'Aix, le 6 juin, Charles III demande aux officiers de la ville de Toulon de mettre la cité en état de résister aux ennemis²⁸, ce qui suppose la possibilité d'une attaque navale, qui semble s'être produite en septembre.

Le 12 juin, Tinteville exige de Manosque 500 florins²⁹ et, à la fin du mois, les troupes à la solde du duc de Lorraine tiennent une bande de terre qui va du Comtat jusqu'à Manosque et Forcalquier, c'est-à-dire une bonne partie du comté de Forcalquier. Cette dernière ville a été prise quelques jours après Manosque, en tout cas avant le 11 juin³⁰. Menaut d'Aguerre tiendra Forcalquier jusqu'au début du mois d'août et la taxera de 500 écus d'or. Ces contributions forcées déplaisent à la population..

²⁴ Arnaud d'Agnel, *Politique*, t. I, respectivement p. 221-223 et 217-219.

²⁵ A. D. M&M, B 2, f° 57 et 58 (Arnaud d'Agnel, *Politique*, t. II, p. 45-49).

²⁶ A. M. Manosque, B 17, f° 164 (Arnaud d'Agnel, *Politique*, t. II, p. 49-50). Sur le début de cette campagne, *Politique*, t. I, p. 198.

²⁷ Arnaud d'Agnel, *Politique*, t. I, p. 198-199.

²⁸ A. C. Toulon, AA 7 (Arnaud d'Agnel, *Politique*, t. II, p. 51-52; commentaire, t. I, p. 199-200).

²⁹ Arnaud d'Agnel, *Politique*, t. I, p. 203-204.

³⁰ A. C. Forcalquier, f° 125v (Arnaud d'Agnel, *Politique*, t. I, p. 208-209).

Des combats sporadiques eurent lieu aux Arcs, à Trans et près de la frontière avec le comté de Nice. En revanche, aucun document ne confirme l'affirmation de Papon selon laquelle Grasse, Draguignan et leurs vigueries seraient passées dans le camp du duc de Lorraine³¹. Mais René II manque de ressources financières. Peut-être croyait-il à une campagne brève facilitée par un soulèvement massif des Provençaux, ce qui ne fut pas le cas: le 16 juin, il charge son maître d'hôtel et conseiller Baron de trouver des fonds³².

D'autre part, la défense de Charles III s'organise. Le 15 juin, Marseille envoie à Tarascon deux navires montés chacun de 26 hommes pour garder le Rhône³³. Et surtout Louis XI intervient en faveur de Charles III. Le 17 juin, il demande aux Lyonnais d'empêcher le passage des renforts que pourrait envoyer le duc de Lorraine. Les troupes royales, commandées par Jacques Galiot de Genouillac et Antoine de Chateauneuf sont prêtes à la fin juin. Louis XI obtient pour elles le passage à travers le Comtat. Le 28 juin, le légat estime qu'elles passeront le 30 ou le premier juillet. Ruffi, repris par Arnaud d'Agnel, parle de 18.000 hommes, ce qui paraît bien exagéré au marquis de Forbin³⁴.

Charles III quitte Aix avec plusieurs seigneurs de sa cour, escorté de douze cavaliers et leur capitaine, de trente archers avec leur capitaine et de trois trompettes. C'est dire la modicité des troupes provençales engagées³⁵. À la mi-juillet, il fait sa jonction avec les troupes de Louis XI à Pertuis, reprise par Galiot avant le 20 juillet. Puis les franco-provençaux récupèrent Reillane (le 28 juillet), Lincel et Vachères³⁶. En dehors du siège de Forcalquier, les combats ne furent pas d'une grande intensité. D'après Berluç-Perussis, ce siège dura trois semaines, mais se termina avant le 3 août, date de la soumission de Manosque, qui ouvre ses portes à l'annonce de la chute de Forcalquier³⁷. Le comté de Forcalquier est libéré, mais ravagé et appauvri par les tributs, sans compter l'entretien et les dégâts causés par les troupes françaises laissées par Charles III³⁸.

Menaut d'Aguerre et Jean de Tinteville rentrent en Avignon avec les troupes qui leur restent. Peut-être n'étaient-ils plus en mesure d'entretenir toutes leurs troupes: le 14 août, de Nancy, René II charge Baptiste de Pontévès d'emprunter

³¹ Papon, t. 3, p. 404, réfuté par Forbin 1981, p. 60.

³² A. D. M&M, B 2, f° 64 (Arnaud d'Agnel, *Politique*, t. II, p. 52-53). Voir Arnaud d'Agnel, *Politique*, t. I, p. 193 et Forbin 1981, p. 60-61.

³³ Arnaud d'Agnel, *Politique*, t. I, p. 199.

³⁴ Arnaud d'Agnel, *Politique*, t. I, p. 237; Forbin 1981, p. 61-62.

³⁵ Il est encore à Aix le 6 juillet: « Item à Aix devant la guerre, avant que le roy allast à Pertuyt » (Arnaud d'Agnel, *Politique*, t. II, p. 129). Voir Arnaud d'Agnel, *Politique*, t. I, p. 210-211.

³⁶ Arnaud d'Agnel, *Politique*, t. I, p. 212 et documents 173 et 178-179, t. II, p. 31.

³⁷ Arnaud d'Agnel, *Politique*, t. I, p. 212-214. Le 31 juillet, Manosque se plaignait des procédés inhumains de Tinteville (*ibid.*, p. 205-206). Délibération de la commune du 3 août relative à l'occupation de la ville par les troupes françaises et provençales: A. M. Manosque, B 17, f° 170v (Arnaud d'Agnel, *Politique*, t. II, p. 53-54).

³⁸ Arnaud d'Agnel, *Politique*, t. I, p. 223-231.

à Rome, Florence ou partout ailleurs 12.000 ducats pour recruter des hommes d'armes, constituer et entretenir une armée en vue de la conquête de la Provence³⁹. Mais la cause était entendue.

Vers le 8 août, Charles III entreprit une tournée pacifique des villes de Provence: Draguignan, Trans, puis les Arcs⁴⁰, Roquebrune, Fréjus; puis il remonte sur Apt le 24 août⁴¹, avant de redescendre sur Toulon dans les premiers jours de septembre, pour finir cette tournée à Marseille où il fut solennellement reçu⁴². Charles III réagit contre les "Lorrains" réfugiés en Avignon et ceux qui les protégeaient: le 4 septembre, il fait saisir tous les biens temporels du légat situés au sud de la Durance. Le 20 octobre, le légat engagera Menaut d'Aguerre avec une cinquantaine d'hommes d'armes pour défendre Avignon. Cet engagement d'un mois sera reconduit le 7 novembre. Malgré l'excommunication et l'interdit, les Provençaux arrivent le 14 novembre à Saint-Ruf et jusqu'aux portes d'Avignon. Mais Louis XI intervint pour empêcher la guerre et le 24 novembre Menaut d'Aguerre fut licencié⁴³.

Nous avons laissé Charles III à Marseille en septembre. Il y tomba malade⁴⁴ et son état fut jugé désespéré au début de décembre. Les huit nuits qui précédèrent sa mort, il fut gardé par les membres du conseil municipal. Le 10 décembre, devant des témoins provençaux, il rédigea le testament qui instituait Louis XI son héritier⁴⁵. Dans la mesure où son jeune neveu le duc de Nemours, fils de sa sœur Louise d'Anjou et de Louis d'Armagnac, accusé de conspiration, condamné à mort et décapité en 1477, ne semblait pas en état de s'imposer face à Louis XI (dont la mère, Marie d'Anjou, était la sœur de René en tant que fille de Louis II et de la reine Yolande d'Aragon) ou René II, Charles III avait choisi de ces deux princes celui qui lui avait permis de repousser l'agression de l'autre. Le lendemain 11 décembre, entre 8 heures et 9 heures du matin, il y ajouta deux codicilles: un don aux Dominicains de Saint-Maximin, avec une provision

³⁹ A. D. M&M, B 2, f° 85 bis et 87 (Arnaud d'Agnel, *Politique*, t. II, p. 54-58).

⁴⁰ Le 19 août: A. D. BdR, B 18, f° 251v.

⁴¹ Arnaud d'Agnel, *Politique*, t. I, p. 214-216 (A. D. BdR, B 217 pour Draguignan, Roquebrune et Fréjus).

⁴² On rappellera qu'à la mi-septembre, un vaisseau de Charles III semble avoir été capturé, ce qui serait l'indice d'une intervention de Venise et du pape: Forbin 1981, p. 64 et n. 187.

⁴³ Licenciement signifié le 3 décembre. Tinteville avait été incarcéré en Avignon dès le mois d'août pour pillage; mais Louis XI intervint en sa faveur (Arnaud d'Agnel, *Politique*, t. I, p. 233-235).

⁴⁴ À partir des registres des comptes, Arnaud d'Agnel note un changement dans le régime alimentaire de Charles: au lieu de viande (mouton, chevreau, volailles et exceptionnellement bœuf et porc) comme pendant la campagne de haute Provence, Charles mange en octobre des poissons, fruits et légumes. La viande disparaît presque complètement, même si on note en novembre une consommation accrue de gibier (lapins et perdrix) et des pâtisseries. Ce changement dénoterait « une maladie d'estomac ou de l'inappétence » (*Politique*, t. I, p. 167-170 où sont notées aussi les dépenses de soins pour Jean Grant et maître Michel, chirurgiens; Jeannon Rys, apothicaire; Pierre Moreau, médecin).

⁴⁵ Testament: A. D. BdR, B 168, f° 30. Voir Arnaud d'Agnel, *Politique*, t. I, p. 170-175 (interprétation tendancieuse).

d'huile d'olive suffisante pour entretenir les lampes qui brûleraient nuit et jour en l'honneur de sainte Marie Magdeleine, et une amnistie⁴⁶. Puis il mourut. Son corps fut exposé six jours de suite sur un lit d'honneur dans l'hôtel royal de Marseille. Le septième jour, il fut enfermé dans un cercueil de plomb et transporté à Aix. Ses obsèques et son ensevelissement eurent lieu à Saint-Sauveur. Sa tombe de marbre ne coûta que 42 florins⁴⁷.

Du point de vue numismatique, H. Rolland affirme que son court règne (17 mois) «n'a pas laissé de documents monétaires»⁴⁸, mais seulement cinq espèces. En fait, il existe au moins un document, déjà signalé et brièvement analysé par Arnaud d'Agnel⁴⁹. Cet acte du 25 octobre s'appuie sur un rapport de Jean Marendon (ou Merendon), dont nous avons parlé plus haut, du 14 octobre sur la qualité des monnaies provençales. Après avoir fait faire, en présence d'Olivier Agaffin, maître de la Monnaie pontificale d'Avignon et devant d'autres témoins, plusieurs essais et contre-essais des monnaies frappées par Izarnet (ou Ysarnet) Astruc (*noble Astruge*) de Montpellier, ci-devant (*olim*) directeur de la Monnaie de Tarascon, Marendon déclara n'avoir découvert rien de frauduleux ni d'illégal. Ce rapport concerne-t-il les premières monnaies de Charles III ou les dernières espèces de René? On sait qu'au début de 1480, Izarnet Astruc, ancien maître de Perpignan (1475-1478) obtint la maîtrise de l'atelier de Tarascon: le 3 février, il y achète une maison avec l'intention de la réparer pour y installer son atelier monétaire. Mais cet acte fut annulé le 28 mars, car Astruc avait entretemps loué une autre maison pour trois ans à Honoré d'Yse. Il devait y faire des travaux et transformations; mais cette convention fut remplacée par une cession le 17 avril⁵⁰. Compte-tenu du délai d'installation, H. Rolland doute qu'Astruc ait eu le temps de battre monnaie avant la mort de René. Cela me semble pourtant possible, d'autant plus que le monnayage au nom de René a pu (et a dû) se prolonger quelque temps au début du règne de Charles III: nous verrons que ce dernier a modifié les types monétaires. Avant que ces nouvelles dispositions aient pu être prises, puis communiquées aux intéressés et mises en œuvre, on a dû utiliser (et rentabiliser) les coins au nom de René. C'est pourquoi, en tenant compte du temps nécessaire au dépôt de la plainte, puis à l'instruction d'un dossier complexe, puisqu'il nécessitait des expérimentations et la présence d'un avignonnais, je pense, sous réserve d'inventaire, que le rapport rédigé le 14 octobre concerne des monnaies au nom de René, mais probablement frappées pour certaines d'entre elles au début du règne de Charles III.

Quant aux cinq espèces répertoriées par Rolland, il s'agit du magdalon d'or, du blanc ou parpaïolle, du gros, du demi-gros et du «patac ou denier» (sic!).

⁴⁶ Pour les deux codicilles, A. D. BdR, B 168, f° 47 et 57; Arnaud d'Agnel, *Politique*, t. I, p. 176-177.

⁴⁷ A. D. BdR, B 1690, f° 13v; Arnaud d'Agnel, *Politique*, t. I, p. 179.

⁴⁸ Rolland 1956, p. 191.

⁴⁹ *Politique*, t. I, p. 153-154; A. D. BdR, B 18, f° 221 (= 220)v-224 (= 223)r.

⁵⁰ Rolland 1956, p. 190, qui cite Grandi, notaire à Tarascon, reg. 3, f° 575 (*ob causam tangentem ad opus monete faciende in eadem*); puis f° 617 et reg. 4, f° 25.

Mais deux de ces cinq espèces doivent être écartées. Le blanc, dessiné par Boze (pl. XI) et repris par Fauris de Saint-Vincens (pl. XIII), Duby (pl. 99, n° 101), Poey d'Avant (n° 4083), puis Rolland (p. 257, n° 145), est en fait, comme l'avait déjà suggéré Rolland (p. 191), mais sans tenir compte de sa propre argumentation dans son catalogue, un blanc de René (deuxième période) mal lu. Personne n'a jamais vu d'espèce correspondant au dessin de Boze. Par ailleurs, le «patac ou denier» (Rolland, p. 191-2 et n° 149) n'a rien de provençal. C'est une pièce de Charles III... de Duras, qui continue le monnayage napolitain de Robert et Jeanne. Il est à juste titre catalogué comme tel par le CNI⁵¹.

Restaient donc, jusqu'à la découverte d'une espèce inédite que je présenterai plus loin, trois monnaies qui s'inscrivent dans le prolongement du troisième et dernier monnayage du roi René⁵², c'est-à-dire un monnayage à Tarascon, avec pour différent la tarasque au revers, et à Aix, sans différent d'atelier, avec au revers de tous les types la croix d'Anjou à deux branches horizontales, qui était en train de devenir croix de Lorraine par la descendance de René. Mais Charles III introduit une innovation en modifiant la légende qui entoure cette croix: O CRVX AVE SPES VNICA est remplacé par l'avertissement divin fait à Constantin, si l'on en croit la tradition: IN HOC SIGNO VINCES⁵³.

L'autre innovation d'importance concerne le magdalon ou magdalin⁵⁴. Cette monnaie était l'expression de la dévotion de René à la sainte provençale Marie-Magdeleine (Saintes-Maries de la Mer, Sainte-Baume...). Les magdalons de René sont des médailles pieuses: seuls les deux R qui accostent la croix d'Anjou au revers renvoient au souverain. Les deux légendes d'avvers et de revers sont strictement religieuses: MARIA VNXIT PEDES XPISTI et O CRVX AVE SPES VNICA. Nous venons de parler de la modification de la légende du revers. Mais la valeur politique de ce changement apparaît pleinement si l'on considère qu'au droit Charles, en bon prince affirmant son pouvoir souverain, a apposé sa titulature: KAROLVS ANDEGAVIE IHRLM SICILIE REX (*Charles d'Anjou, roi de Jérusalem et de Sicile*). Si l'on se rappelle que la légende du revers est, dans l'historiographie (j'allais dire l'hagiographie) constantinienne l'annonce par Dieu à Constantin, en songe à la veille de la victoire du pont

⁵¹ Voir aussi ma petite mise au point dans les *AGNCP* 1983, p. 26.

⁵² Rolland 1956, p. 188-190; Charlet 1996, p. 45-46.

⁵³ La forme la plus ancienne de cet avertissement divin (Lact. *Mort. pers.*) est: *In hoc signo uictor eris*.

⁵⁴ Haitze (1734), Carpentin (1866) et Laugier, dans le catalogue du médaillier de Marseille emploient la forme *magdalin*, Fauris de Saint-Vincens (p. 621), *magdalon*. Dans les textes d'époque, la forme latine est *florenus magdaleneus* ou *magdalenus aureus*, ce qui, sur le modèle *florenus / florin* pourrait donner *magdalin*. Mais on trouve la forme *magdalon* dans les comptes du roi René (Arnaud d'Agnel d'après A. D. BdR, B 215, f° 9r: à Pierrelatte, 23 avril 1476 *ung magdalon*; f° 11r: à Vienne, le 2 mai *deux magdalons*) et *magdelène(s)* sous le règne de Charles VIII (lettre du 29 janvier 1488) qui fixe la valeur des monnaies étrangères circulant en Provence (A. D. BdR, B 3319, f° 4v, repris par Arnaud d'Agnel, *Politique*, t. II, p. 130-132, 132 pour notre passage): « florins de Prouvence à la double croix autrement appelez Magdelènes, à treize solz quatre deniers tournois pièce ».

Milvius en 312, que par sa croix il vaincra, on comprend que Charles III espère que, par la croix d'Anjou, Dieu lui donnera la victoire. Pense-t-il à la victoire en Provence contre René II ou à la victoire à Naples et à la reconquête des deux royaumes liés de Sicile et Jérusalem? sans aller jusqu'à la position de Papon, je penche pour la seconde solution car, dans les premiers mois de son règne, le pouvoir de Charles III en Provence n'est pas contesté. On remarquera de plus que le gros et les demi-gros reprennent les armes de René avec la revendication des quatre royaumes associés aux deux duchés.

Autre petite innovation sur laquelle nous reviendrons: les deux R qui accostaient la croix d'Anjou sont remplacés par un K couronné et une fleur de lys sous un lambel: nouvelle affirmation que Charles (*Karolus*) se considère comme roi, le lys sous le lambel renvoyant à la première maison d'Anjou à laquelle est attachée la couronne de Sicile.

Le magdalon de Tarascon (Rolland 144) porte une tarasque en début de légende et un L pointé (point 17ème) en fin de légende, marque de Laurent Pons qu'on trouvera sur les premières monnaies royales françaises frappées à Tarascon. Son activité à la Monnaie de Tarascon est attestée le 10 octobre 1481⁵⁵. Le magdalon avec une croix en tête de légende au revers à la place de la tarasque doit être celui d'Aix (Rolland 143; lire + KAROLVS); il ne porte pas de lettre finale, mais un point sous le I de VINCES (12ème lettre). Ces magdalons circuleront jusqu'à la fin du XVème siècle. Fauris de Saint Vincens (p. 621) indique qu'il en est encore fait mention dans un acte du 5 juillet 1498 entre la communauté du Biot et le commandeur de Nice.

Le gros (Caron 394; Rolland 146; fig. 1) a été acquis par le Cabinet des médailles de Marseille le 6 avril 1866 (registre des comptes aimablement communiqué par J. Pournot) et publié par A. Carpentin dans la *RN* de la même année. Carpentin attire à juste titre l'attention sur le K et le lys qui remplacent les deux R de René (Rolland 133-135), mais ne sont ni couronné pour le premier, ni surmonté du lambel pour le second, comme sur le magdalon. Carpentin note une gradation descendante dans la série des monnaies de Charles III puisque, sur le demi-gros, la croix d'Anjou n'est pas accostée. Il pense que cette gradation correspond aux trois métaux: or, argent et billon. Mais, ce que ni Carpentin ni Rolland n'ont remarqué, c'est qu'on distingue en début de légende au revers la barre descendante verticale d'une croix, la monnaie étant rognée juste à la hauteur de la barre horizontale. Ce gros n'est donc pas de Tarascon (aucune trace des pattes de la tarasque), mais d'Aix, dont le magdalon et le demi-gros portent une croix en début de légende au revers. On ne remarque aucun point sous le I de VINCE(S); mais, après le E (dernière lettre visible), il reste une place suffisante pour deux lettres: le S et une autre lettre que le demi-gros nous permettra de déterminer.

⁵⁵ Margoty, notaire à Tarascon, reg. 16, f°36: Rolland 1956, p. 192 n.3. On connaît une variante avec SICILLIE (Rolland 144a)

Le demi-gros de Tarascon est la moins rare des monnaies de Charles III (Rolland 148; fig. 2). Il était connu de Fauris de Saint-Vincens qui y reconnaissait un petit dragon ailé identifié à la tarasque (p. 621-2 et pl. X,2); comme le magdalon, il porte un L final pointé (Laurent Pons). Pour le demi-gros sans tarasque, mais avec une croix au revers, on doit distinguer deux types:

- celui décrit par Rolland (n°147), avec, isolé en fin de légende par deux cercles pointés, un I souscrit d'un point (ce point n'apparaît pas dans la description de Rolland; mais voir fig. 3); la typologie de ce demi-gros correspond parfaitement à celle du gros précédemment décrit.

- Un autre type, apparemment inédit (fig. 4), dont la légende de revers se termine par VINCES (sans le I souscrit d'un point final), avec un point 12ème sous le I de VINCES, typologie qui correspond à celle du magdalon d'Aix décrit ci-dessus. On peut donc supposer à Aix deux émissions, celle sans le I final étant peut-être la première: l'autre, avec I final pointé, est parallèle au type de Laurent Pons à Tarascon qui conserve ce différent sous Louis XI et doit donc correspondre à la fin du règne de Charles III. D'après Fauris de Saint-Vincens (p. 618-9), qui cite un acte du 10 juin 1481, le gros, qui valait un sol, était frappé à 64 au marc (= 3,8242 g. au marc de France; 3,4767 g. au marc d'Avignon) et le petit sol ou demi-gros, à 128 au marc (= 1,912 g. au marc de France; 1,7383 g. au marc d'Avignon).

Nous avons écarté plus haut le «patac ou denier». Est-ce à dire que Charles III se soit abstenu de frapper toute petite monnaie en Provence? Dans la mesure où son monnayage est parallèle à la dernière phase du monnayage de René, on peut supposer l'existence de petites divisionnaires: 1/4 de gros (= 4 deniers provençaux); patac (= deux deniers provençaux) et denier. Mais cette existence théorique reste à établir dans les faits, au moins pour le patac et le denier, puisque je pense avoir retrouvé le quart de gros.

En effet, en janvier 1998, j'ai pu acquérir à Paris auprès de Richard Prost une petite pièce de billon noir qui par son type et surtout par son poids correspond au quart de gros (fig. 4):

+ · K · A () I (S) R ·

K couronné, surmonté et souscrit d'un point, dans un double grénétis

R/ Croix d'Anjou + · IN · () S · V () I [avec point souscrit] · Double grénétis (1,20 g.).

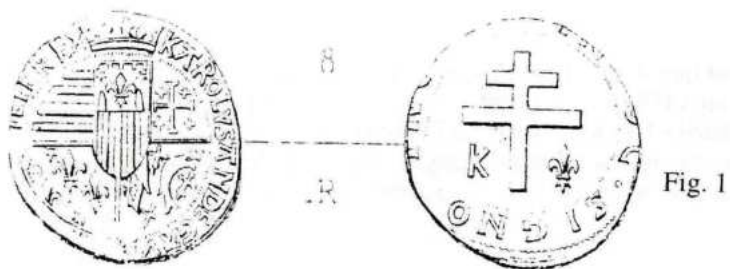
J'interprète la légende d'avvers *Karolus Andegavie Ihrlm (Sicilie) Rex*. Le quart de gros de René portait au droit un grand R [comme le patac (Rolland 141) et le denier (Rolland 142)], couronné à Tarascon, entre deux points à dr. et à g. (Rolland 140). On trouve les légendes abrégées avec un point entre chaque lettre sur le patac de René sans tarasque, donc probablement d'Aix (Rolland 141). Cette monnaie s'inscrit dans la série du gros et du demi-gros correspondant à ce que je suppose être la seconde émission monétaire d'Aix sous Charles III, en fin de règne. Peut-être retrouvera-t-on un jour le magdalon de cette émission. On

notera que le quart provençal est mentionné dans la lettre de Charles VIII du 29 janvier 1488 (n. st.). Cette monnaie devait donc avoir une certaine circulation et, si Charles III en a frappé après René, on comprend mieux que Charles VIII en fasse encore état quelques années plus tard. On retrouvera d'ailleurs le motif du grand K dans le champ sur des billons noirs provençaux de Charles VIII.

Jean-Louis CHARLET

Bibliographie

- G. Arnaud d'Agnel, *Politique des rois de France en Provence, Louis XI et Charles VIII*, Paris-Marseille 1914, t. I, chap. V à IX (p. 87-238) et t. II *Documents*, p. 14-56.
 Id., *Les comptes du roi René*, t. III, Paris 1910.
 V.L. Bourrilly, "L'union de la Provence à la France", *Les Bouches du Rhône, encyclopédie départementale*, 1ère partie, t. II, Paris-Marseille 1924, chap. 19, p. 438-464.
 R. Busquet, "Les règnes de René et de Charles III", *Les Bouches du Rhône, encyclopédie départementale*, 1ère partie, t. II, Paris-Marseille 1924, chap. 27, p. 657-688.
 A. Carpentin, "Quelques monnaies rares ou inédites de la bibliothèque de Marseille...", *RN* 1860, p. 43-56 (p. 52, magdalon; p. 53 et pl. III, 13 billon de Charles de Duras).
 Id., "Quelques monnaies nouvellement entrées dans le médaillier de la bibliothèque de Marseille", *RN* 1866, p. 334-355 (p. 350-352 et pl. XIII, 8 gros de Charles III).
 J.-L. Charlet, "Restitution à Charles de Duras d'une monnaie faussement attribuée à Charles du Maine", *AGNCP* 1983, p. 26.
 Id., "Chronologie du monnayage du roi René en Provence", *AGNP* 11, 1996, p. 32-47.
 Id., "Le monnayage de Charles III, dernier comte de Provence", *AGNCP* 1998 [1999], p. 16-21.
 P.A.T. Duby, *Traité des monnoies des barons...*, Paris 1790, t. 2, p. 111 et pl. XCIX n° 8 sqq.
 Marquis de Forbin, "L'Union de la Provence à la France, 11 décembre 1481", *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 7ème série, t. II, 1981, p. 19-112.
 P. Joseph de Haitze, *Dissertation sur les magdalins d'or, monnaie particulière à la Provence*, 1734 = Marseille, B. M. ms. 1500, f° 515.
 J.F. Joachim, *Das neu eröffnete Münzcabinet...*, Nuremberg 1771-1773 (4 vol.), t. 1, p. 310-315, p. XXXIII (magdalon de Charles III).
 L.H. Labande, *Avignon au XVème siècle*, Monaco-Paris 1920 (p. 307-332).
 Chr. de Mérindol, *Le roi René et la seconde maison d'Anjou. Emblématique. Art. Histoire*, Paris, Le Léopard d'or 1987 (p. 103-104).
 A. Papon, *Histoire générale de Provence dédiée aux États* (4 volumes), t. 3, Paris 1784, p. 402-408.
 F. Poey d'Avant, *Monnaies féodales françaises*, Paris 1858-1862, t. 2 (1860, réimpr. Graz 1961), p. 336, n. 4077-4083.
RN 1843, pl. 4,2 (demi-gros de Tarascon)
 H. Rolland, "Monnaies de Charles III, comte de Provence", *Courrier Numismatique* 5, 1924, p. 95.
 Id., *Monnaies des comtes de Provence*, Paris 1956 (p. 191-192 et 256-259 et pl. VI).
 A. de Ruffi, *Histoire de Marseille*, Marseille 1642 (2de éd. 1696).
 J.F.P. Fauris de Saint-Vincens, "Mémoire sur les monnaies qui eurent cours en Provence...", dans Papon 1784, t. III, p. 620-623 et pl. XIII.
 A.J.A. Fauris de Saint-Vincens, *Monnoies des Comtes de Provence*, Aix, an IX, 24 pages et planche.



HISTOIRE ET NUMISMATIQUE : LE SIEGE DE NICE EN 1543

Précédemment (voir *Annales du Cercle Numismatique de Nice* 12, 1994 et 16, 1996), des médailles gravées par Mauger nous ont permis d'évoquer deux sièges militaires que dut subir la cité de Nice par les armées de Louis XIV en 1691, puis en 1705-1706. La publication dans le *Gadoury* rouge d'une rare monnaie obsidionale frappée à Nice en 1543 nous invite à clore, dans un ordre qui n'est pas chronologique, le cycle de ces sièges militaires.

La monnaie

Avers: KROLVS II / D. SABAVDI (dans le champ, en deux lignes)

Rosette dessous et dessus la légende, anneau au centre

Revers: NIC A TVRC / ET GAL OBS / 1543 (dans le champ, en trois lignes)

Teston d'argent; 8,90 à 9,47 g.; diamètre, 27 mm.

Il existe plusieurs variétés de cette monnaie, mais aussi un écu d'or:

Avers: KROLVS SECVNDVS DVX SABAVDI

Écu de Savoie couronné avec un soleil au-dessus

Revers: NIC. A TVRC / ET GAL OBS / 1543 (dans le champ, en trois lignes)

Variété sans le soleil. Écu d'or; 4,4 g.; diamètre, 24 mm.

Ces monnaies sont rarement passées aux enchères publiques: la dernière fois, en 1981, à Bâle (17ème vente de la Société des Banques Suisses), le teston fut adjugé 32.000 FS sans les frais !

L'histoire

Ces monnaies furent frappées en 1543 par André de Montfort, gouverneur du château de Nice assiégée par les Turcs et les Français. Comment en est-on arrivé là ? Cela résulte d'une double volonté:

- celle du roi de France François Ier, d'occuper le Milanais, qui détermine toute la politique du jeune roi; puis celle de s'y maintenir et, après l'avoir perdu, de le reprendre. Ainsi s'explique le principe de toutes les combinaisons diplomatiques et les entreprises militaires qu'il lança jusqu'à la fin de son règne. Il faut rappeler que François Ier, duc d'Angoulême, succéda à Louis XII, son cousin et beau-

père. Or Louis XII avait déjà succédé à son cousin le roi de France Charles VIII, petit-fils de Louis d'Orléans et de Valentine Visconti, fille du duc de Milan Jean Galéas Ier.

- Celle du duc de Savoie Charles II, maître du Piémont, de rester le portier des Alpes.

L'attitude du duc de Savoie avait donc une importance particulière: il fallait que le roi de France garde libres les routes qui, de France, conduisent en Lombardie, soit en ayant de son côté le duc, soit en occupant ses états qui représentaient comme un vestibule du Milanais. C'est en fait ce qu'il advint: de 1515 à 1535, François Ier cherche à obtenir le concours de Charles II. Mais, Charles II inclinant à la cause impériale de Charles Quint, le roi de France fait envahir la Bresse, la Savoie et le Piémont de 1536 à 1539, où les Français s'installent jusqu'au traité de Cateau-Cambrésis. En 1538, le pape Paul III tente une médiation entre François Ier et l'empereur Charles Quint au Congrès de Nice (mai-juin). Il s'installe au couvent de la Croix de Marbre (Franciscains de l'Observance) car les Niçois, méfiants, lui ont refusé l'entrée du château. Charles Quint est à Villefranche, et François Ier à Saint-Laurent-du-Var et Villeneuve-Loubet. Les deux hommes ne se rencontrent que par pape interposé !

Mais ce congrès est un échec, et la guerre entre François Ier et Charles Quint soutenu par Charles II de Savoie reprend en 1540. Bientôt il ne reste plus au duc de Savoie que six villes, dont la plus importante est Nice. Aussi François Ier ordonne-t-il en 1543 à son armée et à ses alliés Turcs de prendre la ville.

Le siège de 1543

En juin 1543, près de 20.000 Français et Turcs avec 130 galères mettent le siège à Nice, sous le commandement de François de Bourbon, duc d'Enghien, et du turc Barberousse. L'opposition paraît bien faible: environ 3.000 soldats piémontais et savoyards et la milice niçoise. Le gouverneur du château de Nice, André Odinet de Montfort, est assisté de Paul Siméon de Balbs, Nicolas de Beaumont, Richard d'Arathon, Jean-François Lascaris, Jean Papacino et Érasme Galléan. Le duc de Savoie Charles II est avec l'empereur Charles Quint à Anvers et l'on doit évacuer son fils Emmanuel-Philibert.

Le 5 août 1543, la flotte turque croise au large de Nice et occupe en fin de journée la rade de Villefranche.

Le 6, les troupes françaises s'installent dans le quartier de Riquier et menacent d'occuper la plaine de Lympia et les abords de la ville, près de la tour Sincaire.

Le 7, des galères turques sortent de la rade de Villefranche et débarquent des canons près du Barrivieil. Un parlementaire tente de porter une sommation auprès d'Odinet de Montfort qui refuse de capituler.

Le 10, Barberousse s'installe au couvent de Sainte-Croix et dispose ses batteries sur la colline de Cimiez, à Saint-Charles, au pied du Montboron et sur la pente du Mont-Gros.

Le 11, le gros de l'armée française passe le Var. Le duc d'Enghien et Barberousse arrêtent un plan d'opérations pour le siège de Nice.

Le 12, le baron de la Garde (ou capitaine Paulin), chef des volontaires provençaux, s'établit au faubourg Saint-Antoine, Ali Drogut près de la tour Sincaïre, Osman chef des Janissaires en face du faubourg Lympia. Le reste des troupes occupe les hauteurs. Les batteries turques tirent des centaines de coups de canon. Le château riposte.

Le 13, une partie de la tour Sincaïre s'écroule, ainsi que les bastions Saint-Georges et Saint-Sébastien. Les assiégés tentent une sortie, vainement.

Le 15, au petit jour, les galères turques sont en ligne de bataille face à la ville. L'artillerie ouvre le feu vers 8 heures et les assiégeants avancent en colonnes et partent à l'assaut des remparts. Garnison et habitants se défendent avec acharnement, repoussant les échelles posées contre les murailles. Turcs et Provençaux attaquent à nouveau la tour Sincaïre et la porte Pairolière qui sont ruinées. Jean-André Tonduti, comte de Falcon, est tué. La tradition veut qu'une bugadière niçoise, Catherine Ségurane, la Maufacia (la Malfaite) se soit distinguée sur cette tour Sincaïre et ait redonné confiance aux assiégés. Il n'est pas impossible que ce soit l'une de ces fortes femmes du peuple qui portaient des boulets près des batteries et des sacs de terre devant les brèches.

Le 22 cependant la ville basse se rend et seul le château résiste. Nice est saccagée par les Turcs et Barberousse s'installe avec une partie de ses galères au port d'Antibes. Les 200 jeunes filles qu'il avait expédiées au sultan Soliman sont délivrées par une escadre du vice-roi de Naples et les galères de Malte.

Le duc de Savoie Charles II et l'empereur Charles Quint s'approchent avec une armée de secours et les franco-turcs lèvent le siège le 8 septembre.

Malgré ce sauvetage, le duché de Savoie est perdu. En effet, Charles Quint est battu en 1544 et abandonne Charles II: François Ier annexe la Savoie et le Piémont occidental où un atelier monétaire a déjà été ouvert à Turin (T pour différent). Quel signe subsiste de cette époque troublée ? Le monument de la Croix de Marbre érigée en 1568 et qui rappelle le séjour à Nice du pape Paul III (Alexandre Farnèse qui fut évêque de Vence) quand il essaya de réconcilier, au cours du fameux Congrès, François Ier et Charles Quint. D'où l'appellation de la rue voisine, rue du Congrès. Le pape logeait dans le couvent des Franciscains de l'Oservance, couvent de Sainte-Croix détruit lors du siège de 1543. Les Franciscains iront alors s'établir à Cimiez où ils sont toujours.

Gilbert ACCHIARDI

(adapté des *Annales du Cercle Numismatique de Nice* 18, 1998, p. 25-30)

Bibliographie:

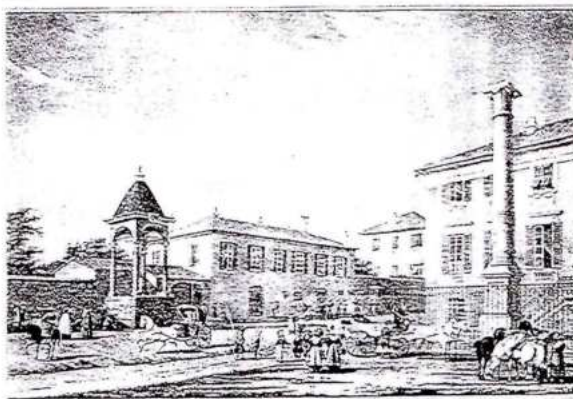
Latouche, *Histoire de Nice* (trois volumes).

Nice-historique, mai-juin 1931.

V. Gadoury, *Monnaies françaises*, Monte-Carlo 1997.

Simonetti, *Monete di Casa Savoia*.

Illustration



VUE DE LA CROIX DE MARE ET DE LA COLONNE ÉLEVÉE À PIEVILLATICE.

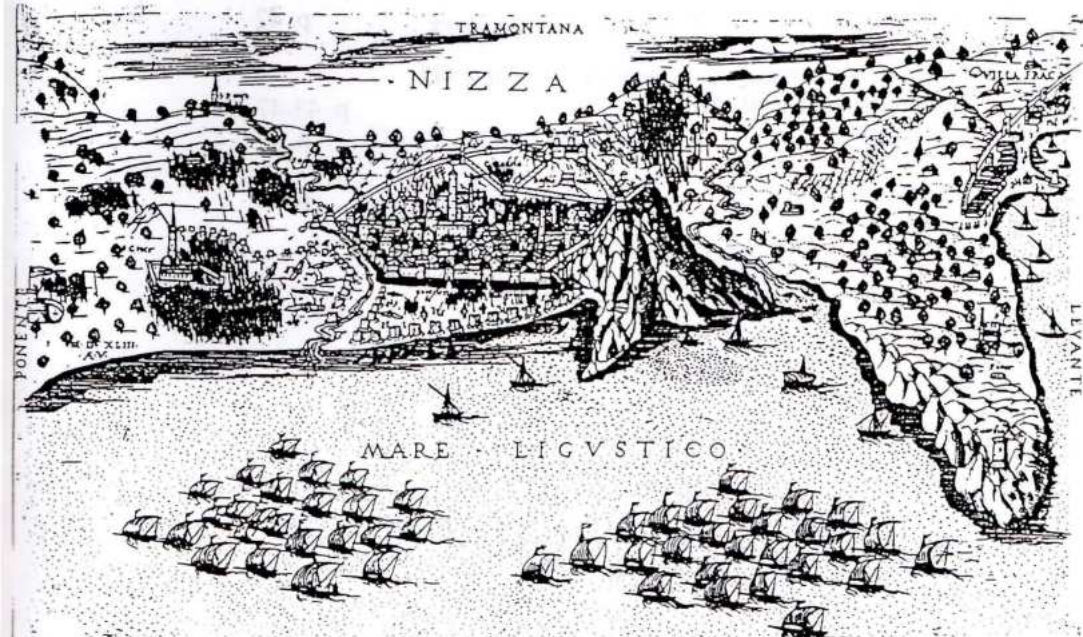


Table des matières

Le mot du Président et responsable des <i>Annales</i> , Jean-Louis CHARLET	p. 3
La Décapole hellénistique et ses monnaies, par Michel ROUX	p. 5-14
La haute époque de l'Empire byzantin (491-717), par Paul DELORME	p. 15-30
Planches 1 à 7	p. 24-30
Charles III, dernier comte de Provence (1480-1481), et son monnayage, par Jean-Louis CHARLET	p. 31-42
Illustrations	p. 42
Histoire et numismatique: le siège de Nice de 1543, par Gilbert ACCHIARDI	p. 43-47
Illustration	p. 47
Table des matières	p. 48

